

# Pauvreté, genre et stratégies de survie des ménages en Côte d'Ivoire

par

**Koko Siaka Koné**

*CED - Université Montesquieu – Bordeaux IV*

## **Résumé :**

Féminisation du statut de chef de ménage, féminisation de la pauvreté ? La présente recherche vise à vérifier cette hypothèse dans le contexte spécifique de la Côte d'Ivoire. A cet égard, elle s'inscrit dans une approche utilitariste de la pauvreté et a recours aux échelles d'équivalence – afin de saisir les différences de taille et de composition des ménages. Les analyses mettent en évidence la fragilité de la corrélation entre le genre et la pauvreté en Côte d'Ivoire. La pauvreté affecte indifféremment les ménages dirigés par des hommes que ceux dépendant économiquement d'une femme, en dépit de la discrimination sociale que subissent, en général, ces dernières en matière de revenus et d'emplois. En fait, l'étude révèle qu'au-delà du sexe du chef de ménage, le manque d'actifs sur le marché du travail s'avère être un facteur déterminant de la pauvreté des ménages ivoiriens. Dans ce contexte, le travail des femmes secondaires constitue l'une des articulations majeures des stratégies de survie, en particulier dans les ménages dont le chef est un homme. Les analyses s'appuient sur l'exploitation des données de l'enquête sur le niveau de vie des ménages ivoiriens, réalisée en 1995 et couvrant l'ensemble du territoire.

## **Abstract : Poverty, gender and households' strategies of survival in Côte d'Ivoire**

Does the increasing of women-headed households mean the feminization of poverty? The present research aims at verifying this hypothesis in the specific context of Côte d'Ivoire. In this respect, it joins a utilitarian approach of poverty and has appeal to the equivalence scales - to seize the differences of size and composition of the households. The analyses put in evidence the fragility of the correlation between gender and poverty in Côte d'Ivoire. Poverty affects indifferently the households steered by men as well as those depending economically on a woman, in spite of the social discrimination that undergo, generally, these last ones in terms of incomes and jobs. In fact, the study reveals that beyond the sex of the household's head, lack of active persons on the labour market turns out to be a determining factor of the households' poverty in Côte d'Ivoire. In this context, the work of the secondary women constitutes one of the major articulations of the strategies of survival, in particular in the men-headed households. The analyses are based on the exploitation of the data taken from the Côte d'Ivoire living standard surveys, conducted in 1995 and covering the whole territory.

**Mots clés :** Côte d'Ivoire, Pauvreté, Genre, Logit

**JEL classification :** D6, I2, I3, J4, J5

## Sommaire

<b>1. Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>2. Ménage et identification du bien-être .....</b>	<b>2</b>
1. <i>Le modèle unitaire : fondements, limites et implications.....</i>	3
A. Le modèle unitaire .....	3
B. Les insuffisances du modèle unitaire .....	4
C. Les implications du modèle unitaire .....	6
2. <i>Pauvreté, genre et dimension des ménages .....</i>	7
A. Dimension des ménages et indicateurs de bien-être .....	8
B. Dimension des ménages et niveau de vie .....	11
<b>3. Pauvreté et genre : quelle corrélation dans le contexte ivoirien ? .....</b>	<b>11</b>
1. <i>Les ménages de femmes, une réalité croissante et complexe.....</i>	12
A. Chef déclaré vs principal soutien économique.....	12
B. Structure des ménages et genre .....	13
2. <i>La configuration de la pauvreté en Côte d'Ivoire.....</i>	15
A. Pauvreté et échelles d'équivalence.....	15
a. Estimation d'une courbe d'Engel.....	15
b. Pauvreté et facteur d'échelle.....	17
B. Pauvreté, genre et milieu de résidence.....	20
C. Pauvreté et structure des ménages .....	22
<b>4. Stratégies de survie des ménages et genre .....</b>	<b>23</b>
1. <i>Crise, pauvreté et recompositions sociales.....</i>	24
2. <i>Pauvreté et réorientation des dépenses.....</i>	25
3. <i>Pauvreté et réorientation des dépenses.....</i>	25
A. Le travail des femmes, l'une des clefs de la survie des ménages .....	26
B. Le soutien des femmes secondaires.....	31
<b>5. Conclusion .....</b>	<b>33</b>
<i>Références bibliographiques.....</i>	33
<i>Annexes.....</i>	37

## 1. Introduction

A la fin des années 1970, l'économie ivoirienne a été brutalement secouée par une série de chocs extérieurs, en particulier sur les marchés du café et du cacao. La situation a continué de se dégrader sous l'effet du fardeau de la dette et de la poursuite d'une expansion démographique importante – 3,8% par an. Les programmes d'ajustement structurel adoptés dès 1981, qui tentaient de juguler une crise économique, au demeurant structurelle, sans parvenir à corriger les déséquilibres macroéconomiques de l'économie ivoirienne et inverser la baisse tendancielle de sa croissance, s'avèreront même dramatiques pour une frange importante de la population<sup>1</sup>. De fait, de nombreux ménages sont devenus pauvres suite à une mauvaise récolte, ou à une chute des prix des matières premières, ou encore à la perte d'un emploi. Alors que le phénomène était principalement circonscrit aux zones rurales, la pauvreté touche de plus en plus de populations urbaines. En outre, si elle s'avère transitoire pour certains groupes de populations, pour de nombreux autres, elle revêt un caractère chronique<sup>2</sup>. Le relatif succès des derniers programmes ne semble modifier que marginalement la situation. Aussi, l'un des défis auxquels doit faire face la Côte d'Ivoire consiste à promouvoir des politiques économiques et sociales susceptibles de lutter efficacement contre la pauvreté. A cet égard, des informations plus complètes concernant la dynamique et les causes du phénomène sont indispensables pour éclairer les politiques et les programmes édictés. Dans ce contexte, l'essor des ménages monoparentaux dirigés par des femmes veuves, divorcées ou célibataires avec ou sans enfants – souvent en situation de précarité aux plans des ressources et de leur insertion sur le marché du travail - a été interprété – à tort ou à raison - comme un vecteur probable de cette paupérisation. Pour Ono-Osaki (1991) par exemple, « ... comparées aux hommes, les femmes ont plus de chance de devenir chefs en raison des circonstances inévitables de la vie que d'un choix décidé » (p.1612) ... « et les ménages entretenus par une femme pourraient représenter les plus pauvres parmi les pauvres »<sup>3</sup> (p.1603). Pourtant, les ménages de femmes sont loin de constituer un groupe homogène : en plus des femmes veuves, séparées ou divorcées, chefs *de jure*, on observe « des femmes [qui] recherchent davantage leur autonomie par rapport aux hommes » (Antoine et Nanitelamio, 1990), de même que

---

<sup>1</sup> Toutefois, la montée de la pauvreté en Côte d'Ivoire ne saurait être totalement imputable à l'ajustement structurel. Selon Nshimyumuremyi (1998), elle résulterait de l'absence ou de la faiblesse de la croissance économique, l'ajustement ne jouant qu'un rôle secondaire. En effet, alors qu'entre 1985 et 1986, la reprise économique entraîne une baisse de la pauvreté de près de 4 points, la recrudescence de la crise à partir de 1987 conduit à une explosion du phénomène qui, de 9% à cette date, touche en 1993, 31% de la population – une telle explosion est en partie inhérente aux ajustements de la ligne de pauvreté – pour une appréciation du seuil de pauvreté en Côte d'Ivoire, voir Koné (2002, pp. 133-134). La faible reprise à partir de 1993 s'est avérée insuffisante pour inverser le processus. Grootaert (1996) – à partir d'un panel de données d'enquêtes sur le niveau de vie réalisées auprès des ménages ivoiriens entre 1985 et 1988 - estime, en effet, que si la croissance économique n'avait pas été négative, la pauvreté, en raison de la réduction des inégalités, aurait baissé de 20% et l'extrême pauvreté de 40%. Plus précisément, la montée de la pauvreté en Côte d'Ivoire nous ramène à la question du lien entre pauvreté, inégalités et croissance – voir Koné (2002, p.59) pour un rappel théorique à ce sujet. En effet, une autre appréciation des résultats de Grootaert est que si la croissance négative a eu tendance à augmenter la pauvreté, les variations de la distribution des revenus en revanche, en réduisant les inégalités, ont plutôt eu pour effet de la réduire. A ce propos, Lachaud (1996a) soulignait, dans le cadre d'une étude sur certaines capitales africaines - Abidjan, Bamako, Conakry, Ouagadougou, et Yaoundé -, la pertinence d'une telle causalité pour l'appréhension de la dynamique de la pauvreté en Côte d'Ivoire. Il montrait en substance que, l'accroissement du revenu moyen de 1% à Abidjan induisait une réduction du ratio de pauvreté de 0,85%, *toutes choses égales par ailleurs*. En d'autres termes, la montée de la pauvreté résultait plus d'une baisse des performances nationales que d'une mauvaise répartition des revenus, même si cette dernière ne peut être ignorée comme l'un des fondements de la pauvreté du plus grand nombre d'individus.

<sup>2</sup> Voir tableaux A1 et A2 en annexes.

<sup>3</sup> A ce propos, Locoh (1988 : pp.59-60) rapporte que « ... dans la situation de crise qui affecte l'Afrique, les femmes seules sont confrontées à des difficultés croissantes pour assurer la subsistance de leurs enfants et la leur, sans parler des parents qui peuvent dépendre d'elles... Pour quelques réussites citées à l'envi, combien de femmes écrasées par les exigences de la vie quotidienne ! ».

« ... [des] épouses [qui] doivent souvent, et de plus en plus, suppléer des maris défailants, surtout par rapport aux enfants »<sup>4</sup> (Pilon, 1996).

Dès lors, quelle importance revêt la thèse d'une féminisation de la pauvreté en Côte d'Ivoire ? La multiplication des ménages « gérés par des femmes » a-t-elle constitué un frein ou un facteur aggravant du phénomène dans ce pays ? La présente recherche se propose de saisir l'ampleur et la nature de la pauvreté féminine en Côte d'Ivoire, de même que l'instrumentalisation des rapports de genre dans les stratégies de lutte des ménages contre la pauvreté. A cet égard, bien que la pauvreté soit de plus en plus définie comme « la privation de capacités fondamentales – c'est-à-dire les différentes choses qu'une personne aspire à faire ou à être » plutôt que « la simple insuffisance de revenus » (Banque mondiale, 2000), nous considérons à la suite de Sen (2000 : p.95) qu' « un revenu faible constitue bien une des causes essentielles de la pauvreté, pour la raison, au moins, que l'absence de ressources est la principale source de privation des capacités élémentaires d'un individu ». Dès lors, l'étude s'inscrit dans une approche utilitariste et suppose que la pauvreté monétaire résulte d'un manque de ressources et se traduit par une consommation insuffisante, définie par rapport à un seuil en dessous duquel un individu – ou un ménage – est considéré comme pauvre. Les analyses s'appuient principalement sur les informations inhérentes à l'enquête sur le niveau de vie des ménages, réalisée en 1995 par l'Institut national de la statistique – INS – en collaboration avec la Banque mondiale. Cette enquête concerne 1000 ménages répartis sur l'ensemble du territoire ivoirien et se rapporte à 5546 individus dont 3751 âgés de 10 ans et plus. Dans une première section, nous présentons le cadre d'analyse théorique. Dans une deuxième section, nous désagrégeons la pauvreté selon le genre en Côte d'Ivoire. Enfin, dans une dernière section, les analyses tentent de saisir comment le genre interfère dans les stratégies de lutte contre la pauvreté des ménages ivoiriens.

## 2. Ménage et identification du bien-être<sup>5</sup>

L'analyse de la pauvreté recouvre deux dimensions essentielles. D'une part, elle suggère que l'on identifie le bien-être des individus – ou des ménages - afin de déterminer qui est pauvre. D'autre part, elle se rapporte à la façon d'appréhender et d'évaluer l'importance relative de la pauvreté au sein d'une population donnée<sup>6</sup>. Par ailleurs, l'identification du bien-être des ménages implique que l'on ait

<sup>4</sup>Les ménages dirigés par des femmes sont hétérogènes de par leurs structures et leurs situations. Leur formation est associée à des causes multiples. Au plan social et démographique, les phénomènes de célibat et des filles-mères, la multiplication des conflits et des guerres et une forte migration sexo-spécifique - des hommes qui émigrent laissant derrière eux des femmes *de facto* chefs, ou une émigration des femmes qui vont constituer des ménages dirigés par des femmes -, renforcent les voies traditionnelles qui consacraient des femmes chefs *de jure*, à savoir les décès des maris, l'espérance de vie plus élevée des femmes, les divorces et les séparations. D'un point de vue économique, il existe deux trends associés au changement économique qui peuvent contribuer d'avantage à l'augmentation de la prévalence des femmes chefs de ménage. Le premier est la disparition des systèmes traditionnels de la gouvernance patriarcale qui affaiblit les contrats implicites et explicites des transferts de revenus des pères vers les mères et leurs enfants. Pour Folbre (1990), cet abandon des responsabilités des pères se conjugue parfois avec des désirs de liberté des mères et contribue d'avantage à l'effritement de ces structures patriarcales. Quant au second trend, il se rapporte à la baisse du revenu réel du ménage et de la pauvreté croissante habituellement associée aux crises économiques, « forçant » les hommes à abandonner leurs responsabilités vis-à-vis de leurs familles. Par ailleurs, la littérature consacre une autre voie économique de formation des ménages dirigés par des femmes, liée précisément aux effets pervers de politiques visant à atténuer la « misère » de ces ménages. De fait, l'existence de transferts publics effectués par un système social d'allocation ou tout simplement par une politique de lutte contre la pauvreté des ménages dirigés par des femmes peut réduire le coût de l'enfant et conduire à une augmentation du nombre de femmes chefs de ménages. Cette hypothèse repose sur « la théorie du mariage » développée par Becker (1973) qui suggère que la stabilité des couples repose sur les bénéfices que les partenaires retirent de leurs avantages comparatifs respectifs. Selon cette théorie, les hommes disposent d'un avantage comparatif sur les femmes en ce qui concerne les opportunités de gains liées au marché alors que ces dernières ont un avantage comparatif dans la production de services domestiques. L'existence d'un transfert vient, par conséquent, bouleverser la stabilité du couple en réduisant l'avantage que retire la femme d'une union.

<sup>5</sup> L'importance de la répartition sur le bien-être des individus, de même que les interactions qu'elle entretient avec des phénomènes tels que la pauvreté connaît, seulement depuis peu, une percée notable à travers l'analyse de l'économie de la famille. Toutefois, la famille en tant qu'unité de décisions constituant une entité beaucoup trop vaste pour le cadre de notre analyse, nous axerons nos réflexions sur le « ménage », c'est-à-dire « ...un ensemble d'individus vivant dans une même demeure, ayant des dispositions communes pour les activités domestiques de base et/ou reproductives telles que faire la cuisine ou manger » (Chant, 1997 : p.27). Nous en excluons, de ce fait, tout individu dont la participation aux dites occupations donnerait droit à une rémunération - un domestique, par exemple - ou serait sujette à un dédommagement en espèce du ménage -pensionnaires entre autres.

<sup>6</sup> A cet égard, dans les pays en développement, la méthode des coûts des besoins de base est généralement utilisée pour

recours à des outils d'analyse permettant d'effectuer des ajustements liés à leur taille et à leur composition. Dans un premier temps, nous exposerons le cadre d'analyse de la pauvreté – le modèle de la préférence commune. Dans un deuxième temps, nous soulignerons l'influence des choix méthodologiques sur la relation entre la pauvreté des ménages et le genre.

## 1. Le modèle unitaire : fondements, limites et implications

L'approche utilitariste considère que la dépense totale de consommation du ménage, normalisée de manière à éliminer, d'une part, les différences entre les prix que doivent acquitter les ménages et les différences de taille et de composition de ces derniers, d'autre part, est un bon indicateur de la distribution du niveau de vie. Au niveau de la théorie microéconomique, le recours au ménage pour analyser la pauvreté dans une société donnée repose sur le concept de la *fonction de bien-être*. Cette dernière permet d'« additionner » l'utilité de différents consommateurs au sein d'une entité sociale bien définie. Elle implique, de ce fait, que l'on puisse additionner les préférences de consommateurs individuels pour obtenir des « préférences sociales ». Nous examinerons en premier lieu, les fondements de cette agrégation des préférences des individus qui conduisent à obtenir un système de préférences sociales – sur lequel repose la comparaison de la pauvreté. Ensuite, nous analyserons les implications d'une telle démarche. En particulier, nous nous intéresserons au rapprochement des caractéristiques du ménage avec celles de son chef.

### A. Le modèle unitaire

Le point de départ de l'agrégation des préférences individuelles est que les ménages offrent la vision d'un modèle familial unitaire, au sein duquel le processus de décision est basé sur la coopération et le consensus. En effet, le modèle unitaire suggère qu'il existe un consensus entre les individus d'un même ménage quant au meilleur moyen de combiner leur temps, leur production et leur consommation, afin de maximiser leur bien-être commun. En d'autres termes, comme le remarque Evans (1987), le modèle néoclassique suppose que « ...*si tous les membres travaillent afin de maximiser le bien-être de l'ensemble du ménage et partagent, [subséquentement,] le produit de leur travail, le bien-être de chaque individu sera maximisé* »<sup>7</sup>.

Au plan théorique, cette approche de la « préférence commune » du comportement du ménage se trouve dans deux modèles distincts : le modèle du consensus d'opinion de Samuelson (1956) et le modèle altruiste de Becker (1974, 1981). Dans son modèle du consensus, Samuelson rationalise le comportement familial sous la forme de la maximisation d'une fonction d'utilité unique. Selon lui, les membres du ménage, d'un commun accord, conviennent de maximiser une fonction commune de bien-être de leurs utilités individuelles distinctes, sous une contrainte budgétaire conjointe qui rassemble l'ensemble des revenus des membres du ménage. Dès lors, le ménage agit comme un décideur unique, avec une contrainte de budget commun unique et une fonction d'utilité représentative de la consommation et du loisir de tous les membres. De ce fait, le programme de maximisation

---

déterminer un niveau de vie de référence, appelé seuil de pauvreté. Toutefois, il existe d'autres méthodes de fixation des seuils de pauvreté, oscillant entre les critères de pauvreté relative et de pauvreté absolue. Ainsi, en Côte d'Ivoire, le seuil de pauvreté adopté est un seuil intermédiaire, défini en 1985 comme une proportion de la dépense moyenne, et maintenu constant en termes réels pour les années ultérieures. L'actualisation de ce seuil de 75000 F.CFA par tête et par an, en 1995, conduit à un seuil de pauvreté de 144800 F.CFA par tête et par an, le seuil d'extrême pauvreté étant fixé à 94600 F.CFA par tête et par an.

<sup>7</sup> Par ailleurs, en pratique, plusieurs raisons permettent de justifier le choix du ménage comme référentiel d'analyse de la pauvreté. Premièrement, un regard sur l'organisation sociale nous fait observer que, très souvent, la pauvreté monétaire sévit au niveau global du ménage plutôt qu'à des niveaux individuels au sein d'un même ménage. Deuxièmement, les enquêtes auprès des ménages sont la principale source pour comparer la pauvreté dans une société donnée. En effet, elles seules peuvent fournir des informations directes sur la distribution du niveau de vie dans une société, ainsi que sur le nombre de ménages – et donc d'individus - dont la consommation est inférieure à un niveau de référence. A cet égard, l'enquête la plus couramment réalisée pour analyser la pauvreté est une enquête transversale à passage unique auprès d'un échantillon représentatif à l'échelle nationale, qui prend le ménage comme unité d'observation et recouvre des données sur la consommation ou le revenu. Ce type d'enquête coûte moins cher par ménage interrogé et permet d'étudier un échantillon plus important qu'une enquête longitudinale ou une enquête auprès des individus.

conduit à une fonction de demande ne dépendant que des prix et du revenu global<sup>8</sup>. Toutefois, Samuelson ignore comment est édifié ce consensus sur la fonction commune de bien-être, de même que le processus par lequel il se maintient. C'est ce rattachement des fonctions individuelles d'utilité à celle du ménage que Becker tente d'expliquer à travers son modèle altruiste. Selon lui, la famille est constituée, à la base, d'un groupe « d'enfants » purement égoïstes mais rationnels, et d'un parent altruiste unique dont la formation de la fonction d'utilité comporte le souci du bien-être des autres membres. La modulation des transferts positifs qu'effectue l'altruiste envers chaque « enfant [ainsi] gâté », conduit ce dernier à agir, tout d'abord, de façon totalement désintéressée, puis, à œuvrer, dans un second temps, en vue de maximiser le revenu de la famille. La répartition qui en résulte est, dès lors, celle qui maximise la fonction d'utilité du parent altruiste, sous la contrainte des ressources de l'ensemble de la famille.

La portée d'un tel modèle de préférence commune est la suivante. Outre le fait qu'il dépasse le problème de l'identité du consommateur<sup>9</sup> et l'impossibilité de ventilation des consommations entre les différents membres du ménage, il stipule que si les membres de la famille mettent leurs revenus en commun et consacrent le total à maximiser une fonction « objectif » unique, alors, seul le revenu affecte la demande. Cette vision néoclassique d'un ménage idéal sans conflit et en proie à un altruisme contagieux a fait l'objet de nombreuses critiques<sup>10</sup>.

## B. Les insuffisances du modèle unitaire

Sur le plan théorique, les analyses du mariage et du divorce, privilégiant la comparaison des utilités des agents économiques - par opposition à une fonction globale de bien-être -, constituent le ciment de la plupart des critiques formulées à l'encontre du modèle unitaire. Les modèles de négociation<sup>11</sup> issus de ce cadre théorique, comme alternative aux modèles de la préférence commune, visent à assouplir notamment l'hypothèse de la mise en commun des revenus et à faire admettre comme une procédure normale le fait que deux ou plusieurs agents ayant des préférences distinctes puissent participer à la détermination de la consommation de la famille. En effet, si le modèle de la préférence commune a été sévèrement critiqué pour ses fondements théoriques très restrictifs, c'est surtout en raison de la portée de son argumentation pour les politiques d'allocation des ressources aux ménages<sup>12</sup>. Plus précisément, dans les modèles de négociation, il est stipulé que plus le revenu des

<sup>8</sup> Considérons un ménage constitué d'un homme (h) et d'une femme (f) ayant des fonctions d'utilité individuelles respectives  $U^h(X_1^h, \dots, X_m^h)$  et  $U^f(X_1^f, \dots, X_m^f)$  dépendant de leurs consommations de  $m$  biens. Si l'accord se fait pour maximiser une fonction de bien-être social de forme  $W[U^h, U^f]$ , on analyse le mode de dépense globale comme si la famille était un agent unique maximisant une fonction  $U(X_1, \dots, X_m)$ , où  $X_j = X_j^h + X_j^f$  sous la réserve de la contrainte budgétaire conjointe  $\sum_{j=1}^m p_j X_j = I = I^h + I^f$  rassemblant les revenus des deux membres du ménage. Ce programme de maximisation conduit, dès lors, à des fonctions de demandes de type  $X_j = F^j(p_1, \dots, p_m, I)$ , homogènes de degré zéro par rapport aux prix et au revenu total, et dont la matrice implicite de Slutsky d'effets de prix compensés est symétrique et négativement semi-définie, si les courbes d'indifférence sont convexes par rapport à l'origine des axes.

<sup>9</sup> Le problème de l'identité du consommateur est posé par les interdépendances entre les choix et les décisions des membres du ménage, notamment en ce qui concerne l'affectation du temps et l'expression des préférences individuelles.

<sup>10</sup> Folbre (1984, 1986), Chiappori (1992), Haddad, Hoddinott et Peña (1992), Mc Elroy (1992).

<sup>11</sup> Les modèles « négociatifs » se fondent sur deux grands types de modèles collectifs : les modèles collectifs coopératifs et les modèles collectifs non coopératifs. En ce qui concerne les premiers, les individus y ont la latitude de former ou non un ménage, guidés en cela par le niveau d'utilité que procure l'un ou l'autre état. La formation d'un ménage sera, dans ces conditions, stimulée par le surplus et les économies d'échelle qu'il permettra de réaliser quant à la production et à la consommation de certains biens tangibles ou non - amour, sécurité, compagnie, etc. Ces modèles coopératifs se subdivisent en deux catégories. La première consacre les modèles du type Chiappori (1992) qui suggèrent que les décisions prises par le ménage sont toujours paréto-optimales. Quant aux modèles de la seconde génération, ils appréhendent les décisions du ménage comme le résultat d'un processus de négociation ; et la théorie des jeux coopératifs apparaît alors comme le cadre théorique idéal de l'analyse. Ainsi, la division des gains du mariage a pu être modélisée comme une fonction de la menace de chaque membre, qui est elle-même une fonction des paramètres extra-environnementaux. Ces modèles n'excluent aucun pan du pouvoir de chaque membre, y compris, pour les femmes, la menace ultime d'un retour dans leurs familles d'origine (Mc Elroy, 1990 et 1992). L'approche non coopérative développée notamment chez Ulph (1988), Woolley (1988), Lundberg et Pollak (1992), réfute quant à elle, l'existence de gens contraints au sein de leur ménage. Selon ces auteurs, les actions des uns sont conditionnées par celles des autres ; et chaque membre du ménage représente de ce fait un pôle de négociation.

<sup>12</sup> De nombreuses études ont mis en évidence l'impact contrasté des ressources sur le niveau et la structure des dépenses de consommation du ménage, de même que sur le devenir des enfants, suivant qu'elles étaient contrôlées par l'un ou l'autre des

femmes augmente par rapport à celui des hommes plus elles acquièrent de l'influence sur les dépenses du ménage. En fait, elles gagnent « le droit » d'imposer leurs préférences. A ce propos, Sen (1985) montre, de façon plus générale<sup>13</sup>, que « ...la capacité des individus à imposer leur préférence [au cours du processus de négociation] est une fonction croissante de leur contribution au sein du ménage ». Autrement dit, l'altruisme n'est pas la clé de la participation au revenu du ménage mais plutôt la quête du pouvoir, à travers le contrôle des préférences du ménage.

Toutefois, si les modèles de négociation apportent un élément de compréhension à la mise en commun des ressources au sein du ménage, ils restent, pour l'heure, insuffisants pour rejeter le modèle unitaire. En particulier, ils se heurtent à de sérieuses difficultés de formalisation. La limitation de la base d'informations par l'exclusion de la perception de certaines notions fondamentales telles que l'intérêt personnel - bien souvent refoulé au bénéfice de celui du groupe, et qui tend à perpétuer les inégalités traditionnelles (Sen, 1985) - contribue, en effet, à relativiser la portée des modèles de négociation. A ce propos, les auteurs féministes soulignent le rôle des institutions, des pratiques, des normes et des attributions sociales de chaque sexe comme des facteurs endogènes et fragilisants des positions « négociatives » des femmes au sein des ménages. Ainsi, pour England et Kilbourne (1990), « ...la société forme les femmes à être moins dures que les hommes dans les négociations avec leur conjoint et, [perdant ainsi de vue leurs véritables intérêts,] elles gagnent moins qu'elles ne le pourraient ». De plus, la résolution du modèle non coopératif de Ulph (1988) comme un équilibre de Nash, n'infirme pas totalement le recours à une fonction de préférences familiales, inspirée de l'allocation du revenu total du ménage inhérente aux choix d'un seul individu<sup>14</sup>. En effet, le modèle de Ulph n'admet-il pas que le ménage puisse largement dépendre des revenus d'un membre - généralement le chef - et que, dans ce cas, les préférences de ce dernier dominent celles des autres membres du ménage ? Dans ces conditions, ces derniers n'effectueraient que des dépenses stratégiques, afin de minimiser les dépenses du groupe et corriger les erreurs du « dictateur bienveillant »<sup>15</sup>.

Au total, la complexité pratique de formalisation des options « négociatives », l'inadéquation des données d'enquêtes recueillies par rapport à ces schémas d'analyse, de même que la diversité des normes de « socialisation » et leurs inférences sur l'organisation des ménages, sont autant de facteurs qui tendent à imposer l'approche de la préférence commune comme le cadre théorique classique d'analyse du comportement du ménage<sup>16</sup>. Cette approche reste, en effet, un mécanisme simple et puissant d'élaboration de fonctions de demande et de leur application dans des problèmes concrets. L'admission de l'existence de conflits<sup>17</sup> - donc de processus « négociatifs » au sein du ménage - constitue une avancée théorique plus crédible que l'argument altruiste, et un bien meilleur guide pour les politiques d'allocation. Mais, sur un plan purement pratique, il est difficile d'isoler les préférences individuelles<sup>18</sup> de la fonction commune qui détermine le niveau de consommation, l'offre de travail, la fécondité, et certains autres comportements du ménage. Dès lors, le statut des individus au sein du ménage, reflétant leurs caractéristiques socio-économiques et, par conséquent, leur potentiel

---

parents (Phipps et Burton, 1992 ; Haddad et Hoddinott, 1995).

<sup>13</sup> Très souvent, les modèles de négociation se limitent à deux agents, généralement un homme et sa femme, alors que la diversité structurelle croissante des ménages ne cesse de consacrer de nouveaux soutiens économiques dont les enfants.

<sup>14</sup> La résolution du modèle de Ulph conduit à mettre en évidence le fait que plus la part des revenus d'un individu augmente dans le revenu total du ménage et plus son aptitude à imposer ses préférences croît. De plus, en cas de désaccord quant à l'ordre des préférences pour certains biens, le modèle de Ulph suggère qu'il est de l'intérêt des différents membres de mettre en œuvre des « stratégies d'achat » de manière à pourvoir le ménage d'un montant minimum de ces biens (Lachaud, 1998b).

<sup>15</sup> Seiz (1995) reprend à son compte le théorème d'impossibilité de Arrow (1963). En effet, selon Arrow, « si un processus de décision sociale satisfait les propriétés de réflexivité, de transitivité et, d'indépendance du choix collectif des alternatives non pertinentes dans le respect de la non-limitation des choix envisageables, il ne doit s'agir que d'une dictature, car tous les classements sociaux correspondent dans ce cas aux classements effectués par un seul individu. »

<sup>16</sup> Cependant, on observe une intégration croissante des modèles de négociation dans la littérature économique, afin de saisir la complexité de l'allocation intraménage (Lachaud, 1998b, par exemple).

<sup>17</sup> Cette dimension conflictuelle des ménages peut être intégrée à travers le recours aux membres secondaires comme catégorie analytique.

<sup>18</sup> En particulier, les « biens adultes » - alcool, tabac, vêtements, etc - sur lesquels reposent les analyses ne sont pas toujours collectés lors des enquêtes. Et, lorsqu'ils le sont, ils peuvent poser de réelles difficultés d'interprétation. Néanmoins, lorsque les données ont été disponibles, de fructueux essais ont été entrepris (Lachaud, 1998b ; Deaton, 1997).

d'intervention dans les prises de décisions, s'avère être une variable déterminante de l'analyse de la pauvreté des groupes. En particulier, le chef de ménage constitue un ancrage fondamental de la question.

### C. Les implications du modèle unitaire

Dans l'optique des modèles de négociations, l'adoption d'un modèle de préférence commune pour le ménage n'est compatible qu'avec l'idée d'un décideur unique. Celui-ci, assurant l'essentiel du revenu du ménage, lui impose ses préférences en même temps qu'il indique - à travers ses propres caractéristiques - l'étendue des possibilités du ménage. En d'autres termes, les caractéristiques du « chef de ménage » déterminent, en grande partie, le niveau de vie du ménage<sup>19</sup>. De ce fait, la littérature économique relative aux questions de pauvreté révèle un recours systématique au concept de chef de ménage. Toutefois, si au niveau empirique, l'importance du rôle économique de ce dernier justifie une telle pratique<sup>20</sup>, il importe de souligner les limites de l'articulation autour du concept de « chef déclaré » pour rendre compte des dimensions de la pauvreté - en particulier selon le genre. En effet, originellement introduit dans les enquêtes auprès des ménages pour servir de point de référence et éviter le double compte, le concept de « chef déclaré » traduit aujourd'hui le pouvoir économique, l'autorité et la responsabilité du membre ayant, ainsi, été désigné au sein du groupe<sup>21</sup>.

Plusieurs observations remettent en question un tel glissement. Tout d'abord, il existe une ambiguïté inhérente au concept de chef de ménage quand la définition de la mission de ce dernier est laissée à l'appréciation des autres membres. En effet, en l'absence d'un critère bien spécifié, le membre questionné - au cours de l'enquête - use de ses propres normes, et utilise des critères différents pour définir cette mission. De ce fait, les comparaisons de la pauvreté - centrées sur le chef de ménage - deviennent difficiles au sein d'un même pays (Buvinic et Gupta, 1997 ; Barros, Fox et Mendoça, 1997). Ensuite, le concept de chef comporte deux hypothèses implicites qu'il conviendrait de caractériser davantage. La première, stipulant l'existence d'une relation hiérarchique entre les membres du ménage et désignant le chef comme le membre le plus important, manque de fondement quant à l'établissement de cette hiérarchie. Quant à la seconde hypothèse, elle indique que le chef est celui qui est régulièrement présent à la maison, qui a l'autorité prépondérante dans les décisions à prendre concernant le ménage, et qui fournit un soutien économique consistant et central. En fait, cette hypothèse souffre, dans le cas du « chef déclaré », de l'absence d'une justification formelle, et est surtout fonction de la perception de l'enquêté, celui-ci pouvant ignorer un pan considérable des arrangements intra-ménages. De plus, la pratique courante est de désigner des membres absents une bonne partie de l'année comme chefs<sup>22</sup>. Enfin, la question de la neutralité du concept de chef de ménage semble être la critique la plus sérieuse qui lui ait été faite. En effet, ce concept de « chef déclaré » serait chargé de pensées additionnelles qui reflètent l'accent traditionnel mis sur le ménage comme une unité indifférenciée avec un système patriarcal de gouvernance et une absence de conflits internes dans l'allocation des ressources (Folbre, 1990).

En somme, le recours au « chef déclaré » pour analyser les situations de la pauvreté monétaire des ménages ne paraît pas toujours rigoureux. En effet, compris comme tel, il ne recouvre pas

<sup>19</sup> En particulier, on admet que le niveau de vie du ménage dépend des revenus d'activité et des situations d'emploi du chef. Dès lors, dans la mesure où « *les types d'emplois vulnérables entretiennent des liens étroits avec des situations de pauvreté* » (Lachaud, 1996b : p.20), il importe de caractériser les statuts d'emplois du chef, susceptibles de stigmatiser la vulnérabilité des ménages vis-à-vis de la pauvreté. A cet égard, considérant que les modes d'emplois vulnérables transcendent la dichotomie formel/informel du marché du travail, la présente étude s'articule autour de segments suffisamment homogènes - en termes de protection, de régularité et d'autonomie - pour cerner les mécanismes inhérents à l'interaction entre le marché du travail et la structure des ménages qui sous-tendent la pauvreté de ces derniers. Voir Koné (2002) pour de plus amples informations.

<sup>20</sup> De nombreuses études ont suggéré que, lorsque l'on contrôle le capital humain et le genre, la probabilité d'être chef s'élève avec le revenu des individus au sein du ménage (Birdsall et Fox, 1985).

<sup>21</sup> En fait, le concept de chef déclaré n'est qu'un emprunt de celui de « chef de famille » dont l'origine remonte au droit romain et à sa conception patriarcale de la famille. La législation romaine confèrait au *patria potestas*, généralement l'homme le plus âgé, un pouvoir considérable sur les autres membres de la famille, hommes plus jeunes, femmes et enfants.

<sup>22</sup> Il est, cependant, important de relever que, de plus en plus, les enquêtes réalisées tendent à prévoir divers cas de figure.

nécessairement la dimension économique susceptible de « lui octroyer le droit » d'imposer ses préférences au sein du ménage. De fait, le chef déclaré peut « déléguer », de façon tacite, son « pouvoir » à un autre membre économiquement plus nanti que lui. Dans ce cas, il est évident que le bien-être du ménage dépendrait principalement des caractéristiques de ce dernier. Par ailleurs, dans les sociétés africaines, lorsque le ménage compte un homme adulte, ce dernier, quel que soit son statut socioprofessionnel, sera désigné comme le chef<sup>23</sup>. Dès lors, il importe de se référer à un concept de chef intégrant de façon explicite la dimension économique, pierre angulaire de l'analyse des capacités du ménage et de l'expression de son partage du pouvoir. Rosenhouse (1989) propose un concept apparenté qui restitue cette dimension en intégrant à la fois l'âge et la participation au marché du travail : le « working head »<sup>24</sup>. S'appuyant sur ce concept de « working head », Sudanshu (1994) a montré, dans le cadre d'une étude menée à la Jamaïque en 1994, que seulement 76 % des chefs déclarés au cours de l'enquête étaient de réels chefs. En outre, il a été observé que 27% des ménages gérés par des femmes se sont révélés être dirigés, en réalité, par des hommes, alors que seulement 11% des ménages contrôlés par des hommes ont subi le processus inverse. En d'autres termes, l'écart de pauvreté entre les ménages dirigés par des femmes et ceux qui le sont par des hommes était, en partie, imputable au concept de chef utilisé. Ainsi, en réalité sous le contrôle d'un homme, certains ménages pauvres auraient été désignés comme relevant de l'autorité d'une femme, réduisant de ce fait la relative pauvreté des ménages dirigés par des hommes par rapport à ceux ayant une femme pour chef<sup>25</sup>. Dans ces conditions, il est manifeste que, pour être efficace, le concept de chef de ménage doit refléter le potentiel d'intervention économique au sein du ménage. C'est sans doute pour cette raison que la plupart des études relatives à la pauvreté ont recours au « principal soutien économique » du ménage pour rendre compte des « largesses » du père de famille altruiste. La présente étude s'inscrit dans cette optique et désigne comme chef le membre du ménage bénéficiant du revenu d'activité le plus élevé au sein de ce dernier.

## 2. Pauvreté, genre et dimension des ménages

La littérature sur le genre et la pauvreté est marquée par deux types d'arguments. Premièrement, certaines études ont trouvé une forte représentativité des ménages dirigés par des femmes au sein des groupes à faibles revenus. De ce fait, leur existence a été envisagée comme un facteur d'exacerbation de la pauvreté. Dès lors, la thèse suivant laquelle *les*<sup>26</sup> ménages dirigés par des femmes - en raison des opportunités de gains réduites de ces dernières -, sont enclins à subir les formes extrêmes de pauvreté (Moghadam, 1996 ; Paolisso et Gammage, 1996) a été renforcée. Deuxièmement, les ménages dirigés par des femmes sont perçus comme une résultante de la pauvreté (Fonseca, 1991). Du fait qu'on les

<sup>23</sup> Il en va, par exemple, ainsi chez les populations issues du Nord de la Côte d'Ivoire. Pour ces dernières, le pouvoir décisionnel est même le plus souvent décentralisé. Il appartient en premier lieu aux frères aînés du mari qui jouissent d'un véritable « droit de veto » ; notamment en ce qui concerne les décisions de mariage. Toutefois, pour ce qui relève des dépenses de consommation, les choix sont plutôt internes au ménage.

<sup>24</sup> Il s'agit de l'individu qui réalise le nombre le plus élevé d'heures travaillées sur le marché.

<sup>25</sup> Des résultats analogues ont été observés dans les cas du Pérou et du Ghana. Dans le premier cas, Rosenhouse a montré que l'introduction du concept de chef, « principal soutien économique » a conduit à une augmentation du nombre de femmes, chef de ménage de 17 à 29 % dans l'échantillon considéré ; soit une hausse de 12 points. De ce fait, le taux de prévalence de ne pas avoir un ménage dirigé par une femme dans le quintile des bas revenus est passé de 20 à 34 %. De même, Lloyd et Brandon (1993) ont montré une contribution importante des femmes ghanéennes dans certains ménages dirigés par des hommes (chefs déclarés).

<sup>26</sup> Bon nombre d'études sur les relations entre le genre et la pauvreté tendent à montrer une configuration homogène implicite des ménages dirigés par des femmes. De sorte que les caractéristiques les plus couramment utilisées pour définir les ménages dirigés par des femmes sont le fruit de la comparaison avec les ménages ayant un homme pour chef. Ainsi, les femmes, chefs de ménage, sont supposées vivre sans partenaire, avoir des caractéristiques éducatives et instructives très faibles, de même qu'un accès très limité à la terre, aux biens durables et à l'assistance technique. De plus, elles auraient tendance à être beaucoup plus âgées que leurs homologues masculins - sans doute, parce que dans la plupart des pays en développement où sont réalisées ces études, les femmes n'intègrent la sphère du pouvoir que lorsqu'elles atteignent un certain âge - généralement après la ménopause. Pourtant, la multiplication des ménages dirigés par des femmes s'accompagne d'une diversification des formes obéissant à des interrelations plus complexes liées à leur formation. Aussi, comme nous avertissent Garfinkel et Mc Lanahan (1986), la causalité entre l'existence des ménages de femmes et la pauvreté ne peut être correctement appréhendée que si l'on intègre toute la dimension structurelle de ces ménages. En effet, la complexité de la causalité tient à la forte hétérogénéité structurelle des ménages en question et à la diversité des situations qui caractérisent leurs chefs - en termes d'opportunités d'emploi et d'accès aux ressources.

retrouve parmi les pauvres, on suppose que la pauvreté joue un rôle important dans leur formation, à travers la migration en vue de rechercher un emploi, la rupture conjugale, et/ou l'incapacité des groupes de parents à assumer leurs responsabilités pour subvenir aux besoins des femmes et des enfants.

Pourtant, bien que la pauvreté puisse préfigurer à la fois comme une cause et une conséquence de l'absence d'un homme - au sens de chef résident -, la généralisation de la thèse d'une féminisation de la pauvreté se heurte à une diversité spatiale des situations. Les réalités diffèrent, en effet, d'un pays à l'autre et, à un niveau de pauvreté élevé - comme c'est souvent le cas dans les pays en développement -, la relation entre la pauvreté et le genre n'est pas aussi perceptible que l'on pourrait le croire (Moser, 1989 ; Menjivar et Trejos, 1992 ; Willis, 1994). Les évidences empiriques sont révélatrices de ce désaccord méthodologique<sup>27</sup>, du reste, prolongé au plan théorique où l'incidence des caractéristiques démographiques des ménages sur les mesures de la pauvreté constitue le nœud gordien de la problématique du genre et de la pauvreté. En effet, on considère généralement que la faible taille des ménages est susceptible de réduire les dépenses par tête, tandis qu'un nombre important d'enfants en bas âge tend à conférer un taux de dépendance élevé au ménage. Dans ces conditions, le recours aux dépenses de consommation tendrait à sous-estimer le niveau réel des besoins pour des ménages de petite taille ; et l'adoption du revenu comme indicateur de bien-être accroîtrait le niveau de pauvreté des ménages monoparentaux avec des enfants dépendants – la littérature économique fait mention d'un nombre considérable de ce type de ménages parmi les ménages contrôlés par des femmes. Aussi, soulignerons-nous, tout d'abord, la portée de ces assertions. Ensuite, nous relèverons les arguments qui justifient le recours aux échelles d'équivalence pour intégrer les divergences méthodologiques inhérentes au choix même d'un indicateur de bien-être.

#### A. Dimension des ménages et indicateurs de bien-être

L'un des points méthodologiques les plus discutés quant à l'examen de la pauvreté selon le genre est, sans nul doute, l'utilisation de la variable « taille » des ménages. En effet, les analyses de la pauvreté, qui s'articulent autour des ménages, tendent à exprimer les indicateurs de bien-être sur une base *per capita*. Ce faisant, les différences de taille se combinant avec d'autres facteurs - les taux de dépendance par exemple - tendent à gommer ou à amplifier l'effet d'indicateurs bruts de la pauvreté tels que les revenus, les avoirs ou les dépenses. Ainsi, la consommation par tête est supposée réduire la pauvreté des ménages dirigés par des femmes, en raison de la petite taille de ces derniers. En revanche, le revenu par tête ou les avoirs par tête seraient moins enclins à biaiser les perceptions de la pauvreté

<sup>27</sup> La littérature sur le genre et la pauvreté consacre deux types de résultats. D'un côté, certaines études qui montrent une prévalence élevée des ménages dirigés par des femmes parmi les ménages les plus pauvres, tendent à insister sur leur vulnérabilité et leur tendance à subir de façon dramatique la pauvreté ; en ce sens, ils sont sujets à une intensité et une profondeur plus élevées de la pauvreté, sans oublier leur forte représentation au sein des extrêmes pauvres. De l'autre côté, de nombreux auteurs expriment une position plus nuancée de cette thèse. Tout d'abord, en dépit des difficultés attachées à la fois à la nature et à l'utilisation des données macro-économiques, les sources quantitatives, même à une large échelle, ne parviennent pas à montrer que les ménages dirigés par des femmes constituent un pourcentage élevé des ménages pauvres. De plus, ces auteurs indiquent que les niveaux de pauvreté dans les différents pays n'influencent pas de façon notable la proportion de ménages dirigés par des femmes. Menjivar et Trejos (1992) remarquent, à ce titre, que si 40% des ménages sont pauvres au Panama, avec 23% d'extrêmes pauvres, il n'y a que 20,2% de ces ménages qui sont dirigés par des femmes ; et, au Guatemala, seulement 11,9% des ménages pauvres sont dirigés par des femmes alors que l'on se retrouve dans une situation où près de 83% de la population est pauvre pour 64% d'extrême pauvres. En ce qui concerne l'Afrique, les singularités semblent légion. En effet, si certaines études, notamment celles se référant aux échelles d'équivalence, tendent à montrer une forte sensibilité entre le genre et la pauvreté, de nombreuses autres avancent que cette relation est moins prononcée qu'en Amérique Latine ou en Asie (Kenedy, 1994 ; Moghadam, 1996). Moser (1989), dans une analyse comparative des effets de l'ajustement structurel dans les quartiers à faibles revenus de Guyakil, Manille, Budapest et Lusaka, a montré que dans toutes ces villes, et particulièrement à Lusaka, il n'y avait pas de relation entre le sexe du chef de ménage et les niveaux de pauvreté.

De nombreux autres auteurs, utilisant des données micro-économiques, montrent que les femmes chefs ne sont pas un phénomène spécifique de la pauvreté, et même qu'il était probable que les ménages qu'elles dirigent soient tout aussi situés dans les populations à revenus moyens ou supérieurs (Hackenberg et al. aux Philippines, 1981 ; Kumari en Inde, 1989 ; Weekes-Vagliani en Côte d'Ivoire, 1992 ; Lewis au Bangladesh, 1993). Willis (1994) a montré, plus précisément, que 43% des ménages dirigés par des femmes à Oaxaca City (Mexique) appartenaient à la classe des revenus intermédiaires contre seulement 29% dans la catégorie des faibles revenus.

selon le sexe du chef de ménage, et restitueraient mieux la pauvreté des ménages dirigés par des femmes<sup>28</sup>.

Dans la littérature économique, plusieurs arguments sont avancés pour souligner le fait que les indicateurs de consommation seraient potentiellement sujets à des biais selon le genre. Tout d'abord, il existerait un biais lié à l'information et au contrôle des ressources. En effet, dans les ménages dirigés par des femmes, généralement de petite taille, ces dernières sont à la fois principaux soutiens économiques et ménagères. De ce fait, elles reportent avec beaucoup plus de précision les dépenses de consommation du ménage que les femmes des ménages sous contrôle des hommes, qui ne peuvent avoir des informations complètes sur le ménage - en particulier sur les dépenses des hommes. Ce biais conduirait donc à sous-estimer les dépenses des ménages ayant à leur tête un homme et, en conséquence, à surestimer la pauvreté des ménages qu'ils dirigent (Horton et Miller, 1989). Toutefois, ce biais potentiel se réduit dans des sociétés où les dépenses du ménage sont traditionnellement contrôlées par les femmes. Ensuite, les niveaux de consommation peuvent être augmentés grâce au temps que les femmes et les enfants consacrent à la production de biens domestiques, en particulier dans les fermes. Pour les femmes, cette augmentation de la consommation est réalisée au détriment du temps qui aurait pu être accordé à d'autres activités cruciales, telles que les soins à accorder aux enfants et à la génération de revenu. Elle signifie également le retrait des enfants des circuits d'éducation (Bruce et Lloyd, 1992). En d'autres termes, la consommation comme indicateur de bien-être conduit à sous-estimer la pauvreté des ménages dirigés par des femmes, dans la mesure où cet agrégat est artificiellement élevé dans ces ménages par la substitution du travail au loisir. Ceci signifie, au-delà des considérations purement matérielles, la perpétuation de la pauvreté pour la génération future, et peut-être une détérioration du bien-être des enfants<sup>29</sup>.

Cependant, ces critiques faites à la consommation ne réduisent pas la pertinence de cet indicateur de bien-être des ménages lorsqu'il s'agit d'appréhender la pauvreté selon le genre. D'une part, en raison de certaines propriétés - elle est moins affectée par les sous-déclarations et est moins sujette à la variabilité saisonnière que le revenu -, la dépense de consommation est largement préférée au revenu comme mesure du bien-être et de la pauvreté dans la littérature du développement (Ravallion, 1992). D'autre part, le revenu en tant qu'indicateur privilégié de mesure de la pauvreté selon le genre pourrait conduire à désigner systématiquement les ménages de femmes comme pauvres. En effet, si la pauvreté des ménages ayant à leur tête une femme est sous-estimée en raison de l'augmentation artificielle de la consommation par tête, l'analyse des transferts les associe à des ménages économiquement vulnérables. De fait, ces ménages dépendent le plus souvent de revenus extérieurs sous forme de dons ou d'envois (Lloyd et Brandon, 1991 ; Johnson et Rogers, 1993). Par ailleurs, ils auraient un faible accès aux ressources telles que la terre, le crédit ou l'éducation, cependant qu'ils présentent des ratios de dépendance très élevés. En ce qui concerne la dépendance, de nombreuses études soulignent qu'elle est beaucoup plus élevée pour les ménages dirigés par des femmes, et qu'elle serait corrélée avec la pauvreté. Par conséquent, une appréhension rigoureuse de la pauvreté selon le genre exige de prendre en compte ces taux de dépendance. Toutefois, l'un des problèmes associés aux indicateurs *per capita* est qu'ils ne parviennent pas à capter des ratios de dépendance différents à travers les types de ménages. Aussi, a-t-on recours aux échelles d'équivalence, afin d'ajuster la consommation du ménage à sa taille et à sa composition. Malheureusement, des échelles inadéquates qui attribuent une équivalence adulte masculine de moins d'une unité aux femmes et aux enfants<sup>30</sup> sans justification empirique ou statistique, tendent à masquer

<sup>28</sup> Buvinic et Gupta (1994), à l'issue d'une ambitieuse étude sur soixante et cinq pays - 16 en Afrique, 17 en Asie et 32 en Amérique Latine et aux Caraïbes -, montrent ainsi que 13 des 15 études ayant eu recours au revenu par tête, trouvent que de très nombreux ménages ayant à leur tête des femmes sont représentés parmi les pauvres.

<sup>29</sup> L'hypothèse implicite de cette argumentation est que les enfants travaillent plus dans les ménages dirigés par des femmes. Cette assertion ne semble pas fondée dans le contexte ivoirien. En effet, le travail des enfants comme moyen de lutte contre la pauvreté ne semble pas l'apanage des femmes chefs de ménages. Bien au contraire, lorsqu'elles disposent de moyens financiers suffisants, la scolarisation des enfants se trouve améliorée. En particulier, en dépit des modes traditionnels de scolarisation, qui tendent à être favorables aux garçons, elles contribuent à améliorer le niveau d'instruction des filles (Koné, 2002).

<sup>30</sup> Conformément aux échelles d'Oxford, de nombreuses études leur ont accordé des poids respectifs de 0,7 et 0,5.

davantage l'incidence de la dépendance (Ravallion, 1992). Par ailleurs, l'utilisation d'indicateurs *per capita* biaise les estimations de la pauvreté. En effet, la simple mesure de la consommation par tête ne rend pas compte du coût d'opportunité auquel le chef de ménage doit faire face, afin d'accroître le niveau de consommation du ménage. Par exemple, pour mieux nourrir ses enfants, une femme seule, chef de ménage, travaillera de plus longues heures, fera travailler ses enfants, et devra renoncer à leur scolarisation. Dès lors, pour décider si un ménage est pauvre ou risque de le devenir, il importe de définir une pluralité d'indicateurs qui rendent compte non seulement de la situation présente, mais également de son devenir. A cet égard, l'utilisation des échelles d'équivalence s'avère utile pour appréhender la relation entre la pauvreté et le genre.

Au total, l'appréhension de la pauvreté dans une optique de genre exige des choix méthodologiques capables d'éliminer les effets de composition et de taille des ménages. A cet égard, l'indicateur de bien-être retenu revêt une importance cruciale. Selon que l'on ait recours au revenu ou aux dépenses de consommation, la pauvreté des ménages par rapport au sexe du chef paraît fortement influencée. En effet, le revenu tendrait à désigner les ménages dirigés par des femmes comme les plus pauvres. *A contrario*, les dépenses de consommation sous-estimeraient la pauvreté de ces ménages. Néanmoins, pour des raisons de fiabilité (cf. supra), cet indicateur est préféré dans les analyses de pauvreté. De plus, lorsque l'on contrôle les effets de taille et de composition des ménages, on intègre la plupart des critiques qui lui sont adressées. Aussi, la présente recherche, tout en privilégiant le niveau de consommation au revenu, via les dépenses totales du ménage, accorde une place importante aux échelles d'équivalence.

#### B. Dimension des ménages et niveau de vie

La plupart des investigations empiriques tendent à mettre en évidence une relation inverse entre le niveau de vie des ménages - fondé sur la consommation réelle par tête - et leur taille (Lipton et Ravallion, 1994; Sundrum, 1990 ; Visaria, 1980). Plus précisément, les familles les plus nombreuses tendent à être présentées comme les plus pauvres<sup>31</sup>. En effet, selon Kuznets, l'utilisation de la dépense par tête comme mesure du bien-être du ménage - en supposant que les besoins ne varient pas d'un individu à un autre quels que soient l'âge et le sexe - associe les ménages de grande taille à de faibles niveaux de bien-être, et donc, à une plus grande pauvreté. Dans ce contexte, l'appréhension de la féminisation de la pauvreté rencontre quelques difficultés quant à la portée des résultats obtenus. En effet, la taille et la composition des ménages sont de plus en plus perçues comme des facteurs atténuant la pauvreté des ménages dirigés par des femmes - en ce sens que ces derniers sont très souvent de petite taille et composés, dans de nombreux cas, d'enfants en bas âge. Pourtant, Lanjouw et Ravallion (1995) notent que, dans les ménages comportant de nombreux membres, l'existence d'économies d'échelle en matière de consommation<sup>32</sup>, la présence relativement moins coûteuse des enfants et les bénéfices actuels ou potentiels - en termes de marché du travail de nombreux actifs<sup>33</sup> -, pourraient affaiblir la corrélation inverse entre la dimension des ménages et la consommation par tête. Par ailleurs, la consommation *per capita* comme indicateur de bien-être comporte deux lacunes majeures. Tout d'abord, elle sous-entend une hypothèse forte selon laquelle l'allocation intraménage est équitable ; ce qui conduit à sous-estimer l'inégalité réelle et à surestimer le bien-être social (Deaton, 1997). Ensuite, même dans l'hypothèse où le bien-être est le même pour tous les membres du ménage, l'appréhension de la consommation *per capita* fournira un classement biaisé des niveaux de vie de différents ménages ou des membres en leur sein. En effet, pour atteindre un même niveau de vie, la consommation des enfants sera différente de celle des adultes.

<sup>31</sup> Cette assertion trouve sa correspondance dans les travaux de Kuznets (1979) qui a établi que « *la dépense totale augmente avec la taille des ménages, mais pas aussi rapidement que la dépense par tête ne baisse avec la taille du ménage.* ». Ces études ont montré par exemple, à partir des enquêtes sur le niveau de vie réalisées en Côte d'Ivoire, un coefficient de régression du logarithme des dépenses totales sur le logarithme de la taille du ménage de (0,58), (0,63), et (0,65), respectivement, en 1985, 1986, 1987 et 1988, contre un coefficient de régression du logarithme de la dépense par tête sur le logarithme de la taille du ménage de -0,42 en 1985, -0,37 en 1986 et -0,35 en 1987 et 1988.

<sup>32</sup> Par exemple, l'acquisition en grande quantité de certains biens ou la nature indivisible de certains autres, tels que l'électricité, peut en réduire le coût par tête.

<sup>33</sup> Il s'agit, par exemple, d'un travail dans l'entreprise familiale ou de la prise en charge de parents âgés.

Aussi, dans la mesure où les ménages diffèrent non seulement selon leur taille, mais aussi en fonction de leur composition, il importe de mettre en œuvre un processus de normalisation qui permette de tenir compte des économies d'échelle en termes de consommation. A cet égard, il est courant d'utiliser une « échelle d'équivalent adulte » afin de déterminer la consommation (ou le revenu) par équivalent adulte, pour prendre en compte le moindre coût des enfants relativement aux adultes, et la non-proportionnalité des coûts supportés par le ménage lorsqu'il augmente de taille.

Il est à remarquer qu'une telle procédure a des implications importantes. Ainsi, au niveau du ménage, si l'on suppose que la consommation est répartie selon une négociation reflétant les options extérieures, les échelles d'équivalence sont susceptibles d'incorporer deux aspects fondamentaux de la distribution au sein du ménage : (i) tenir compte des écarts réels des besoins selon l'âge ou le sexe et ; (ii) appréhender les inégalités quant aux options extérieures ou au « pouvoir de négociation ». En outre, lors de l'examen de la pauvreté, la prise en compte ou non du facteur d'économie d'échelle a des incidences remarquables, comme le note Lachaud (1997b). Premièrement, un facteur d'économie d'échelle nul - on ne tient pas ici compte de la taille du ménage - conduit à admettre que le seuil de pauvreté est, par exemple, le même pour une personne seule et pour une famille de cinq personnes. De ce fait, le coût marginal de tous les membres additionnels au-delà du premier est nul, ce qui induit inéluctablement une sous-estimation de l'étendue de la pauvreté. Deuxièmement, un ajustement total - facteur d'économie d'échelle égal à 1 -, suggère que le seuil de pauvreté d'une famille de cinq personnes soit cinq fois plus élevé que celui d'un ménage d'une seule personne. Dans ce cas, il n'existe pas d'économie d'échelle et chaque membre additionnel du ménage coûte autant que le premier. Il en résulte une surestimation de l'étendue de la pauvreté des ménages de grande taille relativement aux ménages de faible dimension. En d'autres termes, la prise en compte du facteur d'économie d'échelle modifie quelque peu les profils de pauvreté, son influence étant encore plus perceptible quand on s'intéresse à la profondeur du phénomène. En effet, le facteur d'économie d'échelle réduit la pauvreté dans les ménages ayant une taille élevée, et l'accroît dans ceux qui comportent peu de membres. Par ailleurs, la prise en compte des échelles d'équivalence élimine le biais de la taille et de la composition du ménage, comme tendent à le montrer certaines études, et permet d'appréhender la pauvreté des ménages dirigés par des femmes dans toute sa dimension. En effet, Lachaud (op. cit.) montre, dans le cas burkinabé, qu'un facteur d'économie d'échelle inférieur à l'unité a de profondes conséquences quant à la nature de la relation entre la pauvreté et le genre, notamment pour les ménages dirigés par des femmes. Le passage d'un facteur d'échelle de 1 à un facteur de 0,58<sup>34</sup> se traduit, en substance, par un accroissement de l'incidence, de la profondeur et de l'intensité de la pauvreté.

### **3. *Pauvreté et genre : quelle corrélation dans le contexte ivoirien ?***

L'appréhension de la pauvreté monétaire exige, comme nous l'avons souligné précédemment, que certains concepts soient clairement spécifiés. En particulier, la notion de chef de ménage, qui demeure incontournable dans une analyse de la distribution du niveau de vie selon le genre, nécessite une réelle attention. Par ailleurs, les effets de structure et les caractéristiques démographiques peuvent revêtir une importance cruciale. Aussi, dans un premier temps, nous verrons les différences structurelles pouvant exister entre les ménages ivoiriens selon le sexe de leurs chefs. Dans un second temps, nous prendrons en compte l'impact des caractéristiques démographiques sur la mesure de la pauvreté.

---

<sup>34</sup> D'une façon générale, les résultats empiriques semblent consacrer des facteurs d'économie d'échelle compris entre 0,5 et 0,6. Ainsi, Lachaud (1997b) trouve des facteurs de 0,55 et 0,58 respectivement pour la Mauritanie et le Burkina Faso et Lanjouw et Ravallion (1995), un facteur de 0,59 pour le Pakistan.

## 1. Les ménages de femmes, une réalité croissante et complexe

### A. Chef déclaré vs principal soutien économique

La féminisation du statut de chef de ménage est un fait<sup>35</sup>. Cependant, les conceptions alternatives de la notion même de chef de ménage tendent à en occulter certaines dimensions. L'adoption du critère de principal soutien économique - c'est-à-dire le membre du ménage ayant le revenu le plus élevé au sein de ce dernier<sup>36</sup> - par rapport à celui de chef déclaré, permet d'observer que près du quart des ménages ivoiriens sont « contrôlés économiquement » par des femmes, alors que 15,3% d'entre elles sont déclarées à la tête de ces derniers. Néanmoins, le recours au concept de chef déclaré pour une analyse de la pauvreté pourrait se justifier dans le contexte ivoirien : 88,4% d'entre eux se révèlent être les principaux soutiens économiques des ménages qu'ils dirigent. Toutefois, l'articulation des analyses autour du concept de genre montre qu'il ne saurait subsister de variable intrinsèquement neutre, et que toute influence, même infime, dans le cadre d'une analyse globalisante peut revêtir une importance cruciale quant aux dimensions de l'analyse selon le genre. A cet égard, le recours au concept de principal soutien économique s'avère particulièrement fécond dans le contexte ivoirien. En effet, cette approche met en évidence le fait que certains ménages relèveraient en fait d'individus ne justifiant d'aucun revenu - 4,4% des hommes déclarés chefs et 5,2% de femmes - ou d'individus ne subvenant que secondairement aux besoins des ménages - 7,2% et 6,5%, respectivement des hommes et des femmes déclarés chefs (Tableau 1). De plus, 34,4% des ménages dépendant principalement du revenu d'activité d'une femme auraient été classés sous le contrôle d'un homme<sup>37</sup>.

On observe également que les caractéristiques traditionnellement associées aux chefs de ménage - les femmes notamment - sont susceptibles d'évoluer - même si certaines tendances fortes demeurent (Tableau A3). Ainsi, bien que la féminisation du statut de chef de ménage soit effective tant en zones urbaines que rurales, le phénomène est plus marqué dans les villes que dans les campagnes : alors que 17,5% des ménages ruraux échoient au contrôle des femmes, en ville - particulièrement à Abidjan -, c'est un peu plus d'un ménage sur quatre qui dépend principalement du revenu d'une femme. Par ailleurs, le glissement conceptuel permet de constater que c'est dans les régions les plus touchées par la pauvreté que la responsabilité financière des femmes semble s'accroître. En effet, en réponse à l'aggravation de la pauvreté à Abidjan et en Forêt Ouest, de même qu'à son maintien en zone de Savane, les femmes ont tendance à être davantage à la tête des ménages. Ce résultat, qui présente les ménages de femmes comme une résultante de la pauvreté, est tout spécialement perceptible en zone de Savane où, en dépit de la persistance des systèmes de regroupement familiaux et des interprétations sociales abusives de l'Islam<sup>38</sup>, le quart des ménages est dirigé par des femmes. Toutefois, le critère du revenu comme fondement du statut de chef de ménage s'accompagne d'un rajeunissement de ce dernier. En effet, alors que 28% et 39%, respectivement, d'hommes et de femmes chefs de ménage étaient âgés de plus de cinquante ans, ces proportions baissent, respectivement, à 25 et 29%. De même, lorsque l'on s'intéresse au statut matrimonial du chef, la nécessité d'adopter un critère rigoureux de distinction quant à la définition du statut de chef prend toute son importance : alors que seulement 17% des femmes, chefs déclarés, étaient mariées, cette proportion passe à 42%. En particulier, on observe un bouleversement notable à la tête des ménages nucléaires : ce sont désormais 13,2% de femmes mariées qui sont chefs, contre seulement 3,6% précédemment. Enfin, on remarque

<sup>35</sup> Par exemple, alors que Lachaud (1996b) estimait que 10,6% des ménages abidjanais étaient sous le contrôle de femmes en 1986-1987, la présente étude met en évidence le fait que cette proportion est désormais de 29,2%.

<sup>36</sup> Toutefois, dans les ménages qui ne présentaient aucun revenu, le chef déclaré a été retenu comme le chef. Cette mesure concerne 44 des 776 ménages dirigés par des hommes, soit 5,7%. En ce qui concerne les ménages de femmes, cette proportion est de 12,1%, soit 27 ménages sur les 224 identifiés.

<sup>37</sup> L'effet multiplicateur du changement est plus important pour la catégorie des ménages de femmes en raison de leur faible nombre relativement à celui des ménages contrôlés par des hommes, ce qui explique que l'impact soit aussi significativement différent.

<sup>38</sup> Il faut d'ailleurs signaler que si majoritairement la zone de Savane est constituée de populations musulmanes, l'alibi de la religion ne semble pas un obstacle à la floraison des ménages dirigés par des femmes. Si le critère du revenu permet d'accroître la proportion de femmes musulmanes (+6,4%), cette hausse n'est nullement extraordinaire, dans la mesure où les chrétiennes chefs s'accroissent parallèlement de 6%, contre 10% pour les femmes issues d'autres confréries religieuses.

**Tableau 1 : Répartition des chefs déclarés selon leur nouveau statut dans le ménage - % Côte d'Ivoire 1995**

Chef déclaré	Statut dans le ménage				
	Principal Soutien éco	Homme secondaire	Femme secondaire	Sans revenu	N pondéré
Homme	88,4	7,2	-	4,4	847
Femme	88,2	-	6,5	5,2	153
Ensemble	88,4	6,1	1,0	4,5	
N pondéré	884	61	10	45	1000

(1) Les individus déclarés auparavant en tant que chefs sont soit, effectivement, principaux soutiens économiques, soit membres secondaires ou n'ont pas de revenus.

Source : A partir des données de l'ENVM 1995 – Pondération normalisée.

que le niveau d'instruction des chefs est faible dans l'ensemble - quel que soit le critère de différenciation du statut : environ 75% des hommes, contre un peu plus de 85% des femmes chefs n'ont pu atteindre le secondaire.

En somme, le passage du concept de « chef déclaré » à celui de « principal soutien économique » permet d'observer une proportion relativement plus importante des ménages dirigés<sup>39</sup> par des femmes en Côte d'Ivoire, notamment dans les zones de grande pauvreté ; ce qui porte à accrédi-ter, toutes proportions gardées, la thèse selon laquelle les ménages de femmes seraient une résultante de la pauvreté, comme le soulignait Fonseca (1991). Cependant, les caractéristiques traditionnellement associées aux femmes chefs de ménages sont susceptibles d'évoluer, ce qui suggère une hétérogénéité structurelle des ménages dont elles ont la charge – et donc une diversité des situations de pauvreté, d'une part, par rapport aux ménages masculins, et d'autre part, au sein même des ménages ayant une femme pour chef.

#### B. Structure des ménages<sup>40</sup> et genre

Les ménages diffèrent selon leur nature et leur dimension. Cependant, ces aspects structurels ne constituent pas des réalités antinomiques. Il existe, par exemple, une étroite corrélation entre la faible taille d'un ménage, la présence d'enfants en bas âge et le fait qu'il s'agisse d'un ménage monoparental. Aussi, l'analyse tente-t-elle de saisir à la fois les différences structurelles entre les ménages et leur vulnérabilité à la pauvreté associée à leur composition démographique. Ainsi, l'examen de la structure des ménages en Côte d'Ivoire fait apparaître que les ménages ayant un homme à leur tête sont principalement des ménages nucléaires (45,5%), et secondairement des ménages élargis (38,8%) et monoparentaux (15,7%). En ce qui concerne les ménages dirigés par des femmes, ce sont pour la plupart (53,1%) des ménages élargis, les ménages nucléaires ne constituant que 19,7% des ménages qui échoient à leur contrôle pour 27,2% de ménages monoparentaux<sup>41</sup>.

Lorsque l'on envisage les caractéristiques des chefs selon la structure des ménages qu'ils dirigent, la singularité des ménages monoparentaux apparaît. On observe que les ménages de ce type dirigés par des femmes se distinguent considérablement de ceux ayant un homme pour chef. Cette différenciation semble reposer sur la forte hétérogénéité des ménages de femmes – hétérogénéité dépendant, elle-même, des causes multiples à la base de leur formation (cf. supra). En effet, alors que

<sup>39</sup> En Côte d'Ivoire, et plus généralement dans les sociétés africaines, il est difficile de parler de ménages à proprement dits « dirigés » par des femmes. En effet, très rarement – en particulier lorsque le ménage compte un homme adulte – le pouvoir décisionnel leur est accordé. La confiscation – consciente ou non - du pouvoir par les hommes est un fait social. Aussi, nous emploierons cette terminologie, par abus, pour signifier le fait que les ménages dépendent principalement de leurs revenus.

<sup>40</sup> La définition de la structure des ménages se fera à partir de la classification suivante. Un ménage monoparental est un ménage constitué par une personne seule avec ou sans enfants, et sans autres personnes apparentées au chef. Quant à un ménage nucléaire, il désigne un ménage formé par un chef de ménage et son époux/épouse avec ou sans enfants, et sans autres personnes apparentées au chef. Cette définition du ménage nucléaire s'étendra aux ménages polygamiques. Enfin, sera considéré comme ménage élargi, tout ménage dont le chef et son époux/épouse vivent avec des enfants ou non, et en compagnie d'autres personnes apparentées au chef.

<sup>41</sup> En fait, le tiers des ménages monoparentaux est dirigé par des femmes.

**Tableau 2 : Répartition des chefs selon le sexe, l'âge, la religion et la structure des ménages -%- Côte d'Ivoire 1995**

Age du chef	STRUCTURE DES MENAGES								
	Elargis			Nucléaires			Monoparentaux		
	Hommes	Femmes	Total-%	Hommes	Femmes	Total-%	Hommes	Femmes	Total-%
< 20 ans	0,7	1,7	1,0	0,6	2,3	0,8	2,4	1,6	2,2
20 – 29 ans	17,6	14,3	16,7	12,2	29,5	14,1	32,0	23,0	29,0
30 – 39 ans	30,6	29,4	30,2	36,0	27,3	35,0	32,0	24,6	29,5
40 – 49 ans	23,9	19,3	22,6	23,2	25,0	23,4	20,5	24,6	21,9
50 – 59 ans	14,6	18,5	15,7	14,7	6,8	13,8	4,9	13,1	7,6
60 ans et plus	12,6	16,8	13,8	13,3	9,1	12,9	8,2	13,1	9,8
<b>Religion du chef</b>									
Musulman	32,3	24,4	30,1	44,7	40,9	44,3	52,7	18,0	41,0
Chrétien	37,0	49,6	40,6	33,1	34,1	33,2	31,1	42,6	35,0
Autre	30,7	26,0	29,3	22,2	25,0	22,5	16,2	39,4	24,0
N pondéré	301	119	420	353	44	397	122	61	183
%	71,7	28,3	100,0	88,9	11,1	100,0	66,7	33,3	100,0

Source : A partir des données de l'ENVM 1995 – Pondération normalisée.

les ménages monoparentaux masculins sont dirigés par un individu âgé de 20 à 39 ans – 64% des ménages concernés -, musulman principalement (52,7%) ou chrétien (31,1%) et quasiment jamais marié (Tableau 2), il est plus difficile d'établir un profil-type de la femme chef d'un ménage monoparental. Certes, l'âge paraît être une importante voie de cette différenciation. Mais, les autres caractéristiques semblent plus difficiles à spécifier – en particulier, lorsque l'on se réfère au statut matrimonial et à la religion des femmes seules à la tête des ménages. S'agissant de l'appartenance religieuse, on note une prééminence des ménages dirigés par des femmes seules dans les communautés chrétiennes et, à un degré moindre, dans les autres confréries. En revanche, dans les communautés musulmanes, le phénomène est plus réduit : seules 18% des femmes seules sont musulmanes, contre 42,6% de chrétiennes et 39,4% de femmes appartenant aux autres confréries religieuses. De plus, il semblerait que la tolérance sociale à l'émergence des ménages de femmes seules soit plus élevée dans ces deux dernières communautés – on observe quasiment autant de ménages d'hommes que de ménages de femmes. *A contrario*, au niveau des populations musulmanes, il est rare qu'une jeune fille puisse librement prendre un appartement et y vivre. Un tel acte serait considéré comme un manquement majeur à la morale, et un signe évident d'une faille dans l'éducation des filles.

Par ailleurs, les divergences observées entre les communautés religieuses sont accentuées lorsque l'on a recours au statut matrimonial des femmes chefs (Tableau A4). De fait, on remarque que plus de la moitié des femmes musulmanes, principaux soutiens économiques, sont mariées contre 41% dans les autres confréries religieuses et 35% dans la communauté chrétienne. En d'autres termes, chez les musulmans et dans les autres confréries religieuses, l'émergence des ménages de femmes seules est principalement associée au veuvage – respectivement, 17,2% et 38%. Les femmes divorcées ou séparées ne constituent qu'une frange relativement faible des femmes seules de ces deux communautés. A cet égard, il importe de noter en ce qui concerne les populations musulmanes que, traditionnellement, le mariage est le plus souvent une relation intra-familiale – des mariages contractés entre cousins et cousines - ce qui rend difficile, voire impossible tout divorce.

Toutefois, ces rigidités sociales semblent connaître une certaine limite, comme en témoigne l'existence des filles-mères : 17,2% des ménages de femmes musulmanes sont contrôlés par des jeunes filles qui ne se sont jamais mariées. Par contre, dans la communauté chrétienne, le phénomène des filles-mères constitue la cause première de l'émergence des ménages de femmes seules, alors qu'environ 30% d'entre elles sont divorcées (20%) ou séparées (8%).

En définitive, les ménages ivoiriens diffèrent considérablement par rapport à leur nature et au sexe des individus qui les dirigent. Dès lors, ils sont susceptibles d'être différemment affectés par la pauvreté. En particulier, leur composition démographique pourrait conditionner la quête des moyens d'existence – et souligner, de ce fait, leur vulnérabilité à la pauvreté. A ce propos, l'existence de nombreux enfants par rapport aux adultes dans les ménages monoparentaux et le parasitisme

généralement associé aux ménages élargis suggèrent un taux de dépendance<sup>42</sup> élevé dans les groupes ayant une femme à leur tête. L'examen des données relatives aux ménages ivoiriens confirment cette prédiction, cependant qu'il met en évidence le fait que les ménages nucléaires dirigés par des femmes présentent un taux de dépendance quasiment identique à celui de leurs homologues masculins. Cette situation impliquerait-elle que les ménages ayant une femme pour chef soient plus enclins à subir la pauvreté ?

## 2. La configuration de la pauvreté monétaire en Côte d'Ivoire<sup>43</sup>

Le niveau et l'ampleur de la pauvreté sont très variables selon le genre, les caractéristiques démographiques des ménages et le milieu de résidence. Les ménages ivoiriens n'échappent pas à cette réalité. Aussi, nous soulignerons, dans un premier temps, l'importance de la prise en compte des échelles d'équivalence sur les mesures de la pauvreté en Côte d'Ivoire. Dans un second temps, nous nous intéresserons à la répartition de la pauvreté selon le genre et le milieu de résidence. Enfin, nous envisagerons l'impact des différences structurelles des ménages sur la distribution de la pauvreté.

### A. Pauvreté et échelles d'équivalence

La prise en compte des caractéristiques démographiques des ménages modifie-t-elle les comparaisons de la pauvreté en Côte d'Ivoire ? En particulier, la ligne de pauvreté a-t-elle la capacité d'induire un profil de pauvreté cohérent entre les régions ? Dans un premier temps, nous estimerons un modèle d'Engel. Dans un second temps, nous identifierons la nature des changements, en termes de comparaison de la pauvreté selon les régions et le genre, induits par l'adoption d'un facteur d'échelle inférieur à l'unité.

#### a. Estimation d'une courbe d'Engel<sup>44</sup>

La méthode d'Engel est basée sur l'hypothèse d'identification suivant laquelle la part du budget destinée aux dépenses alimentaires indique correctement le bien-être relatif entre des ménages de différentes compositions démographiques. Selon cette méthode, la part du budget allouée à l'alimentation décroît quand le revenu ou les dépenses totales du ménage augmentent. Formellement, Lanjouw et Ravallion (1995), de même que Lachaud (1997), spécifient l'extension du modèle d'Engel de la manière suivante :

$$w_i = \alpha + \beta \ln(x_i/n_i) + (1 - \theta) \beta \ln(n_i) + \sum_{j=1}^{J-1} \delta_j \eta_{ji} + \text{Autres variables} \quad (1)$$

où  $w_i$  représente la part des dépenses alimentaires dans le budget pour le ménage  $i$  ;  $\eta_{ji}$  la proportion de personnes dans le ménage  $i$  appartenant à la catégorie  $J$  ;  $\theta$  le facteur d'économies d'échelles ;  $x_i$  la dépense totale du ménage  $i$  ;  $n_i$  la taille du ménage  $i$ . Cette spécification permet une estimation directe de  $\theta$  :  $\theta = 1 - \lambda/\beta$ , avec  $\lambda$  la valeur estimée de  $(1-\theta)\beta$ .

<sup>42</sup> Le taux de dépendance est calculé par rapport au statut des individus en faisant le rapport entre, d'une part, les inactifs et les chômeurs – en principe, ceux qui n'ont pas de revenu -, et d'autre part, l'ensemble des autres individus – ceux qui ont un revenu, y compris les apprentis et les aides familiaux.

<sup>43</sup> La présente étude a recours aux indices de pauvreté de la classe FGT- Foster-Greer-Thorbecke – dont la structure générique est la suivante :

$$P_\alpha = (1/n) \sum_{i=1}^q (1-y_i/z)^\alpha. \text{ Pour } \alpha=0, 1, 2, \text{ on a respectivement l'incidence de la pauvreté } P_0, \text{ l'amplitude de la pauvreté } P_1, \text{ et}$$

$P_2$  l'intensité de la pauvreté.

<sup>44</sup> Voir Koné (2002) pour une présentation de ce modèle, ses implications et ses limites.

**Tableau 3 : Coefficients de régression de l'estimation par les moindres carrés de la courbe d'Engel des ménages au niveau national – Côte d'Ivoire 1995**

Variable dépendante : part des dépenses alimentaires dans le budget du ménage			
Variables indépendantes	$\beta$	t <sup>1</sup>	Sig t
Constante	1,7664	16,278	0,0000
Log (dépense réelle par tête)	-0,2002	-10,454	0,0000
Ln taille des ménages	-0,0926	-9,290	0,0000
Proportion d'enfants < 5 ans (%)	-0,0065	-0,147	0,8835
Proportion d'enfants 5-14 ans (%)	-0,0316	-0,780	0,4357
Proportion d'adultes 15-60 ans (%)	-0,0932	-2,918	0,0036
Statut matrimonial du chef de ménage - Marié	0,0397	2,732	0,0064
Sexe du chef de ménage – Homme	-0,0130	-0,802	0,4230
Akan	0,0092	0,633	0,5269
Krou	-0,0215	-1,326	0,1852
Mandé du Nord	0,0329	1,903	0,0573
Mandé du Sud	-0,0148	-0,686	0,4926
Voltaïque	0,0221	1,298	0,1946
R <sup>2</sup> ajusté			0,1541
F (Sign)			16,1694 (0,0000)
N			1000

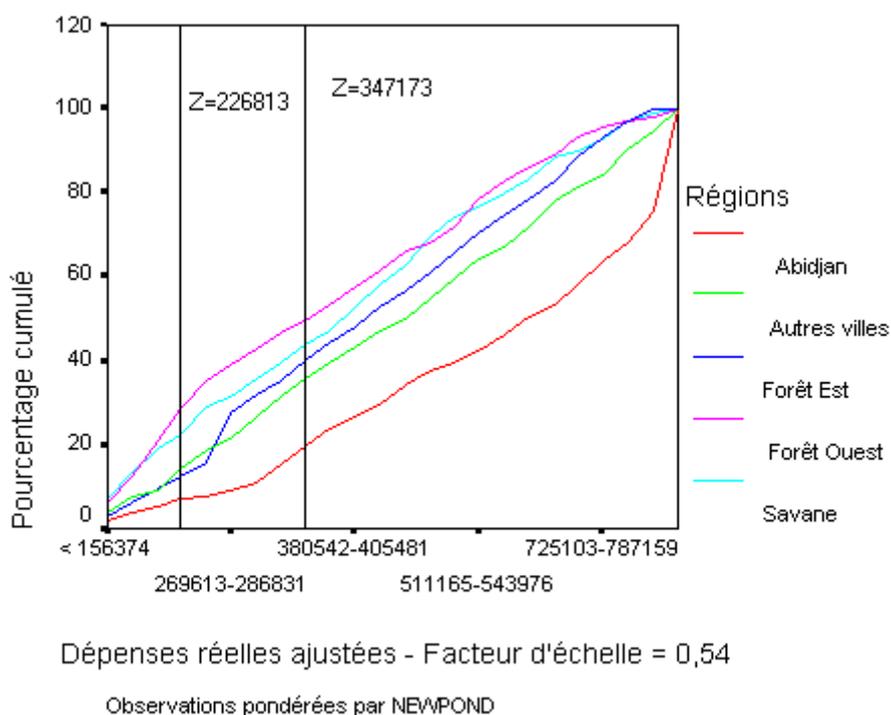
(1) Probabilité 'two-tailed' que le coefficient soit égal à zéro ; le t est le rapport entre  $\beta$  et l'erreur-type .

Note : \* = significatif à 5 pour cent ; \*\* = significatif entre 5 et 10 pour cent.

Source : A partir des données de l'ENVM 1995 – Pondération normalisée.

Dans la présente étude, la variable dépendante est la part des dépenses alimentaires - y compris l'autoconsommation alimentaire évaluée aux prix de marché - dans le budget du ménage. S'agissant des variables explicatives, certaines sont imposées par le modèle, à savoir : (i) le logarithme de la valeur réelle de la dépense de consommation totale des ménages par tête, (ii) le logarithme de la taille du ménage, (iii) les proportions de personnes dans le ménage - respectivement, les enfants en bas âge : moins de 5 ans ; les enfants âgés de 5 à 14 ans ; et les 15 à 60 ans ; les individus de plus de 60 étant omis, pour éviter les problèmes de singularité. Par ailleurs, nous avons essayé de prendre en compte quelques spécificités des populations. Premièrement, nous avons intégré dans le modèle : (i) le sexe du chef de ménage - la base étant les femmes - et ; (ii) le statut matrimonial, la base étant les chefs de ménage non mariés. Deuxièmement, pour tenter de contrôler l'influence des régions sur les habitudes alimentaires, nous avons eu recours à l'appartenance ethnique, la base étant les étrangers. Cependant, remarquons que si cette dernière variable permet de tenir compte des choix alimentaires des individus où qu'ils soient, elle ne reflète pas nécessairement l'impact régional.

Les résultats du modèle sont affichés au tableau 3, et appellent plusieurs commentaires. Ainsi, il s'avère que le modèle n'explique que 15,4% de la variance de la part des dépenses alimentaires dans le budget. Cependant, les coefficients relatifs au niveau de vie et à la taille des ménages, qui fondent en grande partie le modèle, sont statistiquement significatifs. En fait, on note que le coefficient lié aux dépenses par tête est négatif, comme le suggère la loi d'Engel. Autrement dit, plus le niveau de vie du ménage s'élève et plus faible est la fraction de son budget consacrée aux dépenses alimentaires. Il en est de même en ce qui concerne le coefficient associé à la taille des ménages. En d'autres termes, la part des dépenses alimentaires décroît avec la taille du ménage lorsque le niveau des prix reste constant. Ce résultat suggère que si nous supposons avec Engel que la part des dépenses alimentaires est un bon indicateur du bien-être, les ménages de grande taille sont mieux que ceux de taille plus modeste. On rompt dès lors avec l'argument qui voudrait que les ménages larges soient les plus exposés à la pauvreté, comparativement aux ménages de petite taille. En revanche, les coefficients inhérents à la composition des ménages n'étant pas tous significatifs, il s'avère impossible de spécifier une équivalence entre adultes et enfants. En effet, si la présence d'adultes réduit la part des dépenses alimentaires, *toutes choses égales par ailleurs*, l'existence des enfants ne semble pas influencer cette dernière. Dans ces conditions, on détermine un facteur d'économie d'échelle égal à 0,54, et on adopte

**Graphique 1 : Courbes d'incidence de pauvreté selon la région - Côte d'Ivoire 1995**


*Source : A partir des données de l'ENVM 1995.*

une échelle d'équivalence de  $n^\theta$ , avec  $\theta = 0,54$ . Remarquons, par ailleurs, que la part des dépenses alimentaires dans le budget augmente lorsque le chef de ménage est marié et qu'elle est plus encline à augmenter chez les Mandé du Sud.

#### *b. Pauvreté et facteur d'échelle*

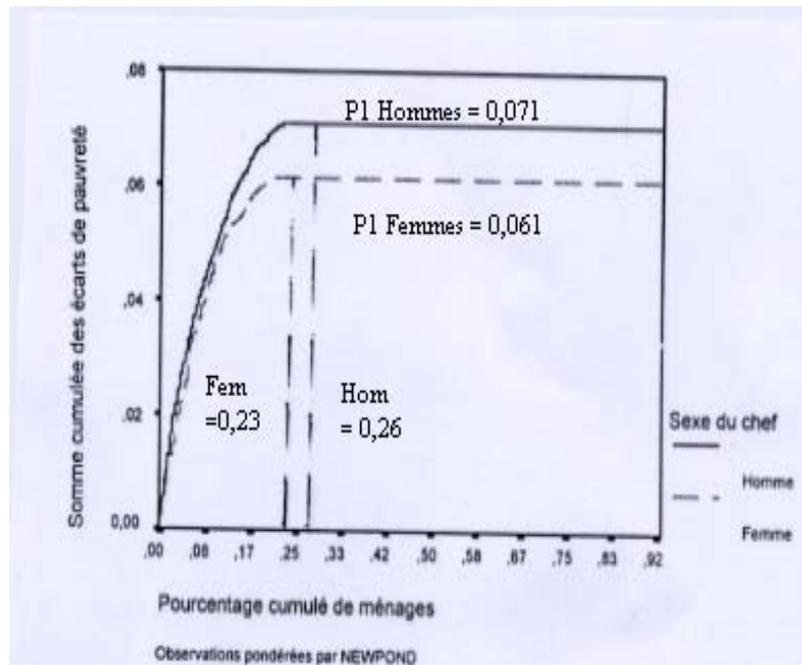
L'adoption d'un facteur d'échelle de 0,54 conduit à la détermination<sup>45</sup> d'un seuil de pauvreté supérieur de 347173 F.CFA par an et d'un seuil d'extrême pauvreté de 226813 F.CFA par an. Quel est l'impact de ces nouveaux seuils en termes de comparaison spatiale de la pauvreté en Côte d'Ivoire ? Le test de dominance de premier ordre permet d'apprécier la robustesse de la ligne de pauvreté supérieure. En effet, le graphique 1 montre qu'aux abords de cette ligne, les courbes d'incidence définies selon les cinq strates représentatives de la Côte d'Ivoire ne se coupent pas. Dans ces conditions, le classement de la pauvreté régionale est *a priori* sans ambiguïté bien que les résultats obtenus soient influencés par le nombre d'observations au niveau des différentes régions.

Par ailleurs, la relation entre la pauvreté et le genre est influencée par l'interférence des échelles d'équivalence – en ce sens qu'elles conduisent à des bouleversements notables quant à la « distribution » du niveau de vie selon le sexe du chef de ménage. En outre, l'implication majeure du modèle de la préférence commune est que les caractéristiques socio-économiques des chefs de ménage sont susceptibles de nous renseigner sur la vulnérabilité des groupes qu'ils contrôlent, en particulier, le statut d'emploi de ces derniers constitue un ancrage très révélateur<sup>46</sup>. Dans ces conditions, quel est l'impact réel des échelles d'équivalence ?

<sup>45</sup> Les seuils de pauvreté initiaux ayant été définis pour des ménages dont la taille moyenne - que nous appellerons  $t$  - est de 5,05 individus, nous obtenons les nouveaux seuils grâce à la formule  $Z' = Z * t^{(1-\theta)}$ .

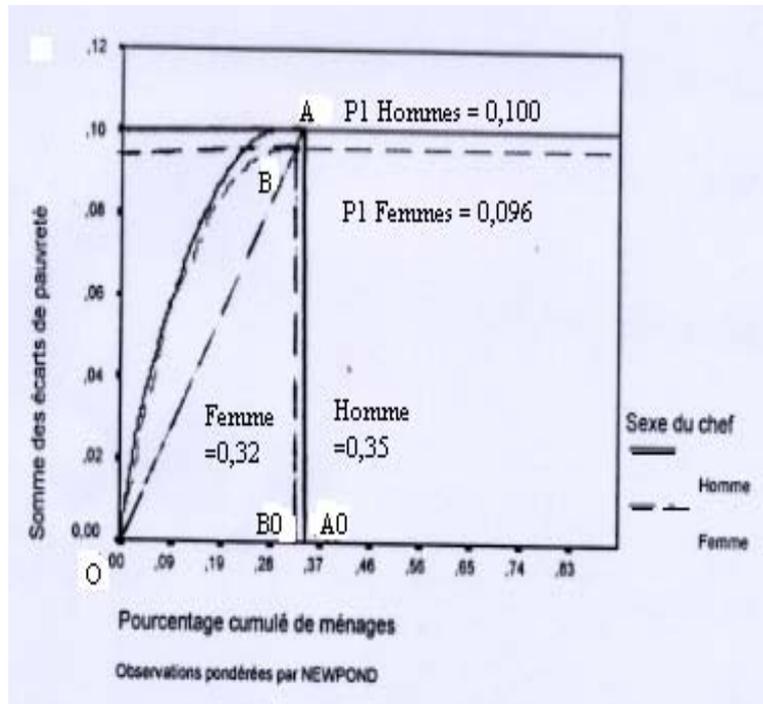
<sup>46</sup> L'articulation des analyses autour du concept de vulnérabilité montre que la précarité est la norme commune à une frange importante de la population active. En effet, en excluant les salariés, les indépendants avec capital et les agriculteurs progressifs, on observe que 80% des actifs présentent une certaine vulnérabilité en termes de statut de travail, donc par rapport aux ressources mobilisables. La dichotomie spatiale exacerbe cette situation. En effet, si 37% des actifs urbains ne

**Graphique 2 :** Courbes TIP – Three ‘I’ poverty – selon le sexe du chef de ménage –  $\theta = 1$   
Côte d’Ivoire 1995



*A partir des données de l'ENVM 1995*

**Graphique 3 :** Courbes TIP – Three ‘I’ poverty – selon le sexe du chef de ménage –  $\theta = 0,54$   
Côte d’Ivoire 1995



*A partir des données de l'ENVM 1995*

présentent pas de signes de vulnérabilité, les zones rurales englobent plus de 90% d'actifs économiquement précaires, ce qui confirme la forte disparité spatiale de la pauvreté en Côte d'Ivoire. En outre, on observe de fortes disparités selon les sexes : à peine 9,4% des femmes sont salariées, indépendantes avec capital ou agricultrices progressives, contre 28,3% d'hommes. Et, en zone rurale, le déséquilibre est encore plus frappant, puisque environ 13,2% des hommes n'ont pas un statut précaire, contre seulement 2,1% de femmes (Koné, 2002), ce qui pose de façon cruciale le problème de la féminisation de la pauvreté.

**Tableau 4 : Pauvreté des ménages selon le sexe et le statut du chef de ménage, et selon le facteur d'échelle – 10 ans et plus – Côte d'Ivoire 1995**

STATUT DU CHEF DE MENAGE	$\theta = 1$						$\theta = 0,54$						N pondéré
	Incidence		Profondeur		Intensité		Incidence		Profondeur		Intensité		
	Valeur P0	Contri- bution	Valeur P1	Contri- bution	Valeur P2	Contri- bution	Valeur P0	Contri- bution	Valeur P1	Contri- bution	Valeur P2	Contri- bution	
<b>Hommes</b>													
Ensemble	26,0	100,0	7,1	100,0	2,8	100,0	35,0	100,0	10,0	100,0	4,0	100,0	776
Salarié protégé	8,4	3,6	1,8	2,8	0,5	1,9	7,2	2,3	1,3	1,5	0,3	0,9	94
Salarié non protégé	7,0	2,5	1,8	2,4	0,5	1,8	23,6	6,2	5,0	4,6	1,8	4,0	62
Indépendant – capital	13,3	5,5	2,6	3,9	0,8	2,9	19,9	6,1	3,7	3,9	0,9	2,4	84
Indépendant marginal	25,4	16,0	5,9	13,8	2,1	12,5	44,0	20,7	11,7	19,2	4,4	18,1	121
Agricul. Progressive	23,9	6,8	6,3	6,6	2,0	5,3	25,2	5,4	6,5	4,8	2,0	3,7	66
Agricul. Subsistance	43,7	55,4	12,8	59,4	5,5	64,1	48,9	46,1	15,1	49,6	6,3	51,8	225
Autre Actif	20,9	2,9	7,1	3,6	3,1	4,0	43,4	4,5	12,7	4,6	5,2	4,7	27
Chômeur	27,3	2,7	7,5	2,7	3,1	2,9	41,0	3,0	16,8	4,3	8,0	5,1	18
Inactif	20,3	4,6	5,8	4,8	2,2	4,6	34,3	5,8	13,0	7,6	6,4	9,3	49
<b>Femmes</b>													
Ensemble	23,2	100,0	6,1	100,0	2,4	100,0	32,1	100,0	9,6	100,0	4,0	100,0	224
Salarié protégé	10,0	2,9	2,5	2,7	0,6	1,8	10,0	2,1	0,2	0,1	0,0	0,0	14
Salarié non protégé	16,4	1,6	2,6	1,0	0,4	0,4	44,0	3,1	6,0	1,4	0,9	0,5	5
Indépendant – capital	10,8	7,7	2,3	6,1	0,6	4,2	11,0	5,7	1,4	2,4	0,4	1,5	38
Indépendant marginal	27,1	40,2	8,6	48,2	3,7	53,9	33,2	35,6	11,5	41,3	5,2	44,9	76
Agricul. Progressive	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1
Agricul. Subsistance	34,5	28,8	10,2	32,3	4,1	33,2	54,1	32,6	17,9	36,1	7,9	38,3	44
Autre Actif	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7
Chômeur	38,3	7,0	1,0	0,7	0,1	0,1	38,6	5,1	11,7	5,2	4,0	4,2	9
Inactif	20,3	11,9	4,1	9,0	1,1	6,5	37,3	15,8	9,6	13,6	3,1	10,6	30

(1) Toutes les mesures FGT ont été multipliées par 100 ; (2) Il s'agit des contributions relatives.

Source : A partir des données de l'ENVM 1995 – Pondération normalisée.

Lorsque l'on prend en compte la composition démographique des ménages et les économies d'échelle qu'ils sont susceptibles de réaliser selon leur taille, on observe un changement notable de la répartition de la pauvreté au sein des ménages ivoiriens. Les graphiques 2 et 3, de même que le tableau 4, nous éclairent davantage à ce sujet. Premièrement, le recours aux échelles d'équivalence accroît le niveau des indices de pauvreté. En effet, quel que soit le sexe du chef de ménage, l'incidence de la pauvreté augmente de 9 points, tandis que la profondeur et l'intensité s'accroissent respectivement de 3 et de 1 point. Deuxièmement, la prise en compte des échelles d'équivalence influence l'ampleur relative de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage. En effet, si le niveau de pauvreté des ménages dirigés par des femmes reste inférieur à celui des ménages ayant un homme à leur tête, la profondeur, et l'intensité de la pauvreté deviennent beaucoup plus importantes pour les premiers relativement aux seconds. La profondeur de la pauvreté se situe, désormais, au même niveau dans les deux types de ménages. Les graphiques 2 et 3, qui représentent l'évolution des courbes TIP<sup>47</sup> selon le sexe du chef de

<sup>47</sup> Les courbes TIP – Three « I » Poverty – dues à Jenkins et Lambert (1997), permettent de mieux appréhender l'impact du facteur d'échelle. Elles résumant les trois dimensions de la pauvreté – incidence, profondeur et intensité – à l'aide d'un graphique affichant en abscisse la proportion cumulée des individus – ou ménages – et en ordonnée, la somme cumulée des écarts de pauvreté par tête – normalisés ou non. Une courbe TIP a les propriétés suivantes : (i) elle est une fonction croissante concave de la proportion cumulée de la population (p), la pente inhérente à un percentile donné indiquant l'écart de pauvreté pour ce percentile ; (ii) elle est horizontale lorsque les p correspondent à des dépenses supérieures ou égales à la ligne de pauvreté. Le graphique 3 permet, par exemple, d'illustrer les dimensions de la pauvreté en Côte d'Ivoire. Ainsi, si nous considérons les ménages dirigés par des hommes, l'incidence de la pauvreté est matérialisée par la distance horizontale OA<sub>0</sub>, la profondeur de la pauvreté par la distance verticale A<sub>0</sub> – A<sub>0</sub> étant le projeté orthogonal de A sur l'axe des abscisses, tandis que A marque la partie horizontale de la courbe TIP. AA<sub>0</sub> représente, en fait, l'écart de pauvreté agrégé moyen pour l'ensemble des ménages ayant un homme pour chef, alors que l'écart de pauvreté des pauvres est indiqué par la pente du rayon vecteur OA. Concernant l'intensité de la pauvreté, elle est résumée par le degré de concavité de la portion non horizontale de la courbe TIP.

ménage, montrent bien la nature des changements induits par le passage d'un facteur d'échelle de 1 à 0,54. L'adoption d'un facteur d'échelle de 0,54 se traduit par une élévation des sommes des écarts de pauvreté tant pour les ménages de femmes que pour ceux contrôlés par des hommes. En d'autres termes, la profondeur de la pauvreté augmente. A ce propos, on notera un rapprochement des deux courbes, ce qui signifie la réduction des écarts de pauvreté entre les deux types de ménages. L'écart reste néanmoins plus important pour les ménages masculins – la courbe TIP de ces derniers étant toujours située au-dessus de celle des ménages de femmes<sup>48</sup>. Par ailleurs, le graphique 3 confirme que la proportion de ménages pauvres masculins est légèrement plus importante que celle des ménages pauvres gérés par des femmes – la distance  $OA_0$  est supérieure à la distance  $OB_0$ <sup>49</sup>. Enfin, concernant l'intensité de la pauvreté, les pentes de la partie concave des courbes TIP sont identiques pour les deux types de ménages.

## B. Pauvreté, genre et milieu de résidence

Bien que l'insertion massive des femmes sur le marché du travail ivoirien se fasse principalement dans les segments les plus vulnérables et les moins bien rémunérés (Koné, 2001), en Côte d'Ivoire, la pauvreté touche un peu plus les ménages ayant un homme pour chef que ceux contrôlés par des femmes. En effet, alors que 35% du premier type de ménages sont pauvres, la proportion est de 32% pour les ménages dirigés par des femmes. Toutefois, on constate qu'environ 13% de ces derniers ménages sont frappés par l'extrême dénuement, contre 11,5% des ménages d'hommes. En d'autres termes, si les ménages dirigés par des hommes tendent à être « les plus pauvres », les ménages de femmes, en revanche, semblent en subir la forme extrême.

Cette situation s'explique en partie par le statut de travail des individus dont relèvent les ménages ivoiriens. En effet, il est désormais connu que le statut de travail du chef de ménage est en relation étroite avec le degré de vulnérabilité et le bien-être de ce dernier (Lachaud, 1996a, 1998a), le processus de redistribution s'effectuant le plus souvent, soit en termes de satisfaction des besoins des membres du ménage, soit par la fourniture d'opportunités à certains de ceux-ci d'un apport en capital initial. Bien évidemment, les situations de pauvreté inhérentes aux statuts d'emploi sont atténuées ou renforcées par la dichotomie spatiale. A cet égard, on observe que, quel que soit le sexe du chef de ménage, la contribution à la pauvreté d'ensemble est imputable, en ville, aux ménages dirigés par des indépendants marginaux et, dans les villages et campagnes, aux agriculteurs de subsistance. En d'autres termes, la pauvreté affecterait le plus les ménages dont les chefs sont issus des groupes les plus vulnérables du marché du travail. Ceci tend à montrer que la privation matérielle du chef de ménage, en termes de capital financier ou physique, favorise la pauvreté. Le déficit en capital physique semble, toutefois, plus dramatique puisque la pauvreté touche 49% des ménages dont le chef est un agriculteur de subsistance - 54% des ménages ayant une femme pour chef appartenant à cette catégorie socioprofessionnelle sont également pauvres. Par ailleurs, lorsque l'on ne s'intéresse qu'au seul capital financier, on s'aperçoit que la pauvreté est beaucoup moins susceptible de toucher les ménages de femmes. Ainsi, par exemple, lorsque le chef est au chômage ou exerce une activité indépendante marginale, les ménages masculins ont un risque de pauvreté plus élevé. Il est intéressant de noter l'aptitude des femmes chefs de ménages à se dégager des contraintes financières par l'exercice de petites activités, le capital accumulé leur servant généralement de mise de départ.

<sup>48</sup> Les courbes TIP permettent également une analyse de la dominance de la pauvreté. En effet, si une courbe TIP est totalement située au-dessus d'une autre courbe TIP, on en déduit une situation de domination TIP. Ainsi, les graphiques 2 et 3 indiquent dans le contexte ivoirien une situation de dominance de la pauvreté des ménages dirigés par des hommes – quel que soit le facteur d'échelle adopté. Autrement dit, la pauvreté est plus élevée dans ces ménages que dans ceux contrôlés par des femmes.

<sup>49</sup> Un test de comparaison des incidences de pauvreté moyennes montre que la pauvreté affecte indifféremment les ménages de femmes et d'hommes. Ce test vérifie l'hypothèse d'égalité des incidences contre celle de leur différence. La valeur critique du test est égale au produit  $\mu_{1-\alpha/2} * \sigma_d$ , où  $\mu_{1-\alpha/2}$  et  $\sigma_d$  ( $\sigma_d^2 = \sigma_h^2/n_h + \sigma_f^2/n_f$ ) sont le seuil critique (1,96 pour le Student) et l'écart-type de la différence ( $d = P_{0h} - P_{0f}$ ) entre les incidences de pauvreté. On accepte l'hypothèse d'égalité ( $H_0: P_{0h} - P_{0f} = 0$ ) si  $-\mu_{1-\alpha/2} * \sigma_d \leq P_{0h} - P_{0f} \leq \mu_{1-\alpha/2} * \sigma_d$ , on la rejette sinon (et on accepte  $H_1: P_{0h} - P_{0f} \neq 0$ ). La valeur critique du test est de 0,06985 pour des écarts-types masculins et féminins, respectifs, de 0,4772 et 0,4677.

**Tableau 5 : Pauvreté des ménages selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence – 10 ans et plus – Côte d'Ivoire 1995**

Zone de résidence	HOMME CHEF						FEMME CHEF					
	Incidence		Profondeur		Intensité		Incidence		Profondeur		Intensité	
	Valeur P0	Contrib ution	Valeur P1	Contrib ution	Valeur P2	Contrib ution	Valeur P0	Contrib ution	Valeur P1	Contrib ution	Valeur P2	Contrib ution
<b>Pauvreté simple – Z = 347173 F.CFA/an</b>												
Ensemble	35,0	100,0	10,0	100,0	4,0	100,0	32,1	100,0	9,6	100,0	4,0	100,0
Urbain	25,0	31,4	6,4	28,1	2,5	27,0	23,0	43,7	6,1	39,0	2,5	37,3
Rural	42,7	68,6	12,9	71,9	5,2	73,0	46,1	56,3	14,9	61,0	6,4	62,7
<b>Pauvreté extrême – Z = 226813 F.CFA/an</b>												
Ensemble	11,5	100,0	2,8	100,0	1,0	100,0	12,9	100,0	2,8	100,0	1,0	100,0
Urbain	6,6	25,2	1,7	27,1	0,6	24,9	7,3	34,5	1,7	35,5	0,6	35,8
Rural	15,3	74,8	3,6	72,9	1,3	75,1	21,5	65,5	4,7	64,5	1,7	64,2

(1) Toutes les mesures FGT ont été multipliées par 100 ; (2) Il s'agit des contributions relatives.

Source : A partir des données de l'ENVM 1995 – Pondération normalisée.

**Tableau 6 : Pauvreté des ménages selon le sexe et le statut du chef de ménage – 10 ans et plus – Côte d'Ivoire 1995.**

STATUT DU CHEF DE MENAGE	HOMME CHEF						FEMME CHEF					
	Incidence		Profondeur		Intensité		Incidence		Profondeur		Intensité	
	Valeur P0	Contrib ution	Valeur P1	Contrib ution	Valeur P2	Contrib ution	Valeur P0	Contrib ution	Valeur P1	Contrib ution	Valeur P2	Contrib ution
<b>Pauvreté simple – Z = 347173 F.CFA/an</b>												
Ensemble	35,0	100,0	10,0	100,0	4,0	100,0	32,1	100,0	9,6	100,0	4,0	100,0
Salarié protégé	7,2	2,3	1,3	1,5	0,3	0,9	10,0	2,1	0,2	0,1	0,0	0,0
Salarié non protégé	23,6	6,2	5,0	4,6	1,8	4,0	44,0	3,1	6,0	1,4	0,9	0,5
Indépendant – capital	19,9	6,1	3,7	3,9	0,9	2,4	11,0	5,7	1,4	2,4	0,4	1,5
Indépendant marginal	44,0	20,7	11,7	19,2	4,4	18,1	33,2	35,6	11,5	41,3	5,2	44,9
Agricul. Progressive	25,2	5,4	6,5	4,8	2,0	3,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Agricul. Subsistance	48,9	46,1	15,1	49,6	6,3	51,8	54,1	32,6	17,9	36,1	7,9	38,3
Autre Actif	43,4	4,5	12,7	4,6	5,2	4,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Chômeur	41,0	3,0	16,8	4,3	8,0	5,1	38,6	5,1	11,7	5,2	4,0	4,2
Inactif	34,3	5,8	13,0	7,6	6,4	9,3	37,3	15,8	9,6	13,6	3,1	10,6
<b>Pauvreté extrême – Z = 226813 F.CFA/an</b>												
Ensemble	11,5	100,0	2,8	100,0	1,0	100,0	12,9	100,0	2,8	100,0	1,0	100,0
Salarié protégé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Salarié non protégé	5,3	4,2	1,3	4,3	0,3	3,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Indépendant – capital	1,8	1,6	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	1,2	0,2	1,2	0,0	0,7
Indépendant marginal	12,1	17,3	2,8	16,3	0,9	15,9	18,4	49,1	4,0	48,7	1,4	47,2
Agricul. Progressive	6,0	3,9	0,6	1,7	0,1	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Agricul. Subsistance	17,1	49,0	4,6	54,4	1,8	60,4	21,6	32,4	6,1	41,8	2,6	49,1
Autre Actif	18,4	5,8	3,7	4,8	1,0	3,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Chômeur	27,3	6,1	6,7	6,2	2,1	5,5	15,5	5,1	1,9	2,8	0,2	0,9
Inactif	23,7	12,1	5,8	12,3	1,7	10,6	11,6	12,2	1,1	5,5	0,2	2,1

(1) Toutes les mesures FGT ont été multipliées par 100 ; (2) Il s'agit des contributions relatives.

Source : A partir des données de l'ENVM 1995 – Pondération normalisée.

Cette tendance des femmes chefs à la valorisation du capital existant est renforcée lorsque l'on se réfère au niveau de pauvreté des ménages dont le chef dispose d'un capital assez important pour entreprendre certaines activités. En effet, on constate que le bien-être des ménages n'est véritablement élevé que lorsque le chef dispose de capital, particulièrement pour les ménages de femmes. Quand on considère la ligne de pauvreté inférieure, on observe qu'une femme ayant accédé à un certain volume de capital – par exemple, lorsqu'elle se retrouve au chômage après avoir travaillé dans le secteur public - peut plus facilement faire face à la pauvreté. A l'opposé, les ménages dirigés par des hommes

paraissent, dans les mêmes conditions, être plus exposés à la pauvreté. En fait, alors que seulement 15,5% des ménages contrôlés par des femmes au chômage sont très pauvres, contre 18,4% des ménages de ce type ayant un chef indépendant marginal, dans les ménages dirigés par des hommes, les proportions sont de 27,3% et 12,1%, respectivement (tableau 6).

Par ailleurs, tant dans sa forme simple qu'extrême, la pauvreté touche principalement les populations rurales indifféremment du sexe du chef. En particulier, les ménages de femmes localisés au village - fort heureusement où elles sont moins nombreuses - constituent la frange la plus pauvre, toutes tendances confondues : 46% de ces ménages sont pauvres - soit deux fois le niveau de pauvreté de leurs homologues en ville -, alors que le ratio de pauvreté des ménages dirigés par des hommes n'est que de 43%. En outre, on compte 6% de plus de ménages de femmes extrêmement pauvres par rapport aux ménages sous le contrôle d'un homme (21,3% contre 15,3%). Il est à remarquer que trois fois moins de ménages urbains dirigés par des femmes sont dans une situation de dénuement matériel extrême (7,3%), comparativement à ce qui prévaut en zone rurale<sup>50</sup>. Deux raisons, au moins, permettent d'expliquer une telle situation. Premièrement, alors qu'en ville, les femmes hors du salariat, peuvent en disposant d'un capital de départ, s'investir dans de nombreuses petites activités, dans les zones rurales où, la terre constitue le support premier à toute activité, leurs difficultés d'accéder à cet actif et, dans une moindre mesure, au capital nécessaire à son exploitation constituent un sérieux handicap pour elles. Deuxièmement, il est probable que, comparativement aux ménages de femmes situés en ville, les ménages féminins localisés dans les villages et campagnes aient beaucoup plus soufferts de la réduction des flux d'échanges intra-communautaires - entre les villes et les villages, et au niveau de chaque localité. En effet, dans un contexte de crise où les « droits et les obligations » sont fragilisés et, où la solidarité - en tant que « *placement social* » - définit, au détriment de l'altruisme, la contrainte majeure à l'existence de réseaux d'entraide (Vidal, 1992), il est manifeste qu'en ville les femmes chefs de ménages bénéficient de l'émergence de nouveaux soutiens - en l'occurrence, le cercle de nouveaux amis -, contrairement à leurs homologues vivant dans les campagnes. La modulation des transferts et des aides qui s'ensuit renforce les contraintes déjà mentionnées et contribue à accroître le fossé entre les femmes chefs de ménages en milieu rural et celles résidant en ville.

En somme, le statut de travail du chef de ménage met en évidence la relative importance du capital dans la survie des ménages ivoiriens, en même temps qu'il met le doigt sur certains aspects des stratégies des ménages pour échapper à la pauvreté. Dans un contexte ivoirien où la précarisation du marché du travail est croissante, et où très peu d'individus ont accès au salariat (10% à peine), il semble que le seul revenu du chef de ménage ne suffise pas à mettre le ménage à l'abri du besoin, et que l'existence d'autres pourvoyeurs de ressources soit nécessaire. L'examen de la structure des ménages, en termes de ménages monoparentaux, nucléaires ou élargis, permet d'apporter des éléments de compréhension supplémentaires.

### C. Pauvreté et structure des ménages

L'examen de la relation entre la pauvreté et la structure des ménages confirme l'hypothèse de l'importance qu'occupent les membres secondaires du ménage dans le bien-être de ce dernier. En effet, quel que soit le sexe du chef de ménage, la pauvreté apparaît beaucoup plus importante pour les ménages monoparentaux, en particulier pour ceux ayant une femme pour chef. Ainsi, on constate que 40% de ces ménages sont touchés par la pauvreté - 17% pour l'extrême pauvreté. Ces proportions sont, respectivement, de 33% et de 16% en ce qui concerne les ménages contrôlés par un homme. Toutefois, alors que la pauvreté paraît le moins toucher les ménages nucléaires ayant une femme pour chef, dans les ménages dirigés par des hommes, elle est beaucoup plus importante. Ce résultat pourrait signifier que ces derniers ont moins recours au travail de leurs enfants, contrairement aux ménages de femmes. Probablement que la place centrale qu'occupent les femmes dans ces ménages nucléaires en termes de revenus à additionner ne suffit pas à satisfaire les besoins du ménage. Dès lors, ces ménages requièrent une solidarité de la part de chacun de leurs membres, contrairement aux ménages élargis, où

<sup>50</sup> Cette situation souligne le caractère particulièrement hétérogène des ménages dirigés par des femmes.

**Tableau 7 : Pauvreté des ménages selon le sexe du chef de ménage et la structure du ménage – 10 ans et plus – Côte d'Ivoire 1995.**

Structure du ménage	HOMME CHEF						FEMME CHEF					
	Incidence		Profondeur		Intensité		Incidence		Profondeur		Intensité	
	Valeur P0	Contrib ution	Valeur P1	Contrib ution	Valeur P2	Contrib ution	Valeur P0	Contrib ution	Valeur P1	Contrib ution	Valeur P2	Contrib ution
<b>Pauvreté simple – Z = 347173 F.CFA/an</b>												
Ensemble	35,0	100,0	10,0	100,0	4,0	100,0	32,1	100,0	9,6	100,0	4,0	100,0
Monoparental	33,0	16,6	10,5	18,4	4,6	20,1	40,1	36,3	11,4	34,6	4,5	32,5
Nucléaire	38,5	51,1	10,9	50,3	4,4	51,0	28,5	18,4	9,8	21,1	4,5	23,1
Elargi	31,4	32,3	8,7	31,3	3,2	28,8	28,9	45,3	8,4	44,3	3,5	44,4
<b>Pauvreté extrême – Z = 226813 F.CFA/an</b>												
Ensemble	11,5	100,0	2,8	100,0	1,0	100,0	12,9	100,0	2,8	100,0	1,0	100,0
Monoparental	16,2	24,7	3,7	23,7	1,1	20,5	16,8	37,9	2,7	27,2	0,9	26,5
Nucléaire	12,1	48,7	3,2	53,6	1,2	56,8	11,0	17,7	3,7	27,1	1,3	26,8
Elargi	8,5	26,6	1,8	22,8	0,6	22,7	11,4	44,5	2,6	45,7	1,0	46,7

(1) Toutes les mesures FGT ont été multipliées par 100 ; (2) Il s'agit des contributions relatives.

Source : A partir des données de l'ENVM 1995 – Pondération normalisée.

certaines individus échappent aux contraintes de subsistance. Le graphique A1 représente les courbes TIP selon le type de ménage. Il montre l'ambiguïté de l'ordre de la pauvreté dans les ménages ayant un homme pour chef – en particulier entre les ménages nucléaires et les ménages monoparentaux. Alors que l'incidence et la profondeur de la pauvreté sont plus élevées pour les ménages nucléaires, l'intensité de la pauvreté s'avère plus importante dans les ménages monoparentaux. En revanche, dans les ménages contrôlés par des femmes, les ménages monoparentaux sont effectivement les plus pauvres. L'incidence, la profondeur et l'intensité de la pauvreté sont plus élevées dans ces ménages, comparativement aux autres ménages. Par ailleurs, si l'incidence de la pauvreté est quasiment la même pour les ménages féminins nucléaires et élargis, notons que la profondeur et l'intensité du phénomène sont plus importantes pour les ménages nucléaires. En d'autres termes, le bien-être des ménages de femmes reposerait, en grande partie, sur l'existence de membres secondaires. Bien que la relation ne soit pas totalement vérifiée dans les ménages masculins, ce résultat suggère l'implication croissante des membres secondaires en matière de satisfaction du bien-être des ménages.

Au total, la corrélation entre le genre et la pauvreté apparaît fragile dans le contexte ivoirien : le phénomène affecte tant les ménages gérés par des femmes que ceux dirigés par des hommes. Cependant, les situations d'emplois et de rémunérations – défavorables aux femmes en raison d'une discrimination sociale (Koné, 2002) – tendent à être durement ressenties par les ménages féminins, les différences structurelles entre ménages renforçant ou atténuant cette situation. En particulier, l'existence d'enfants en bas âge et l'absence d'actifs sur le marché du travail semblent « condamner » les ménages monoparentaux à la pauvreté monétaire, la diversification des sources de revenus et la mobilisation des actifs apparaissant comme une stratégie centrale de la survie des ménages ivoiriens.

#### 4. Stratégies de survie des ménages et genre

La crise économique, l'ajustement structurel et la pauvreté auxquels les populations ivoiriennes ont été confrontées durant les deux dernières décennies ont induit des stratégies nouvelles tendant à faire non seulement face à l'effritement du tissu social mais également aux difficultés croissantes à un niveau plus individuel. Aussi, pour faire face aux multiples facettes de la pauvreté<sup>51</sup>, elles tendent, tout

<sup>51</sup> Les conclusions de l'enquête MARP – Méthode active de recherche participative – réalisée en complément du volet quantitatif de l'ENVM 1995 et visant à recueillir la « voix des pauvres », permettent de cerner la multidimensionnalité de la pauvreté en Côte d'Ivoire. Ainsi, pour les « pauvres », la pauvreté se caractérise par une combinaison d'indicateurs économiques, sociologiques et psychologiques. Dans sa dimension économique, elle implique une faiblesse et une irrégularité des ressources financières qui obligent à vivre au jour le jour, dans l'incertitude du lendemain, sans épargne aucune pour faire face aux imprévus. En termes sociologiques, la pauvreté se traduirait par la dépendance, la perte de dignité, l'absence de pouvoir, l'exclusion des réseaux de solidarité, et l'isolement social qui s'en suivent. Ainsi par exemple, dans le

d'abord, à renforcer les stratégies individuelles par une assise collective, susceptible de fonctionner comme un système de sécurité sociale. Ensuite, elles procèdent à une hiérarchisation de leurs besoins, et ajustent leurs dépenses en conséquence. Enfin, les ménages mobilisent l'ensemble des actifs dans la quête des moyens de subsistance, afin de mieux faire face à la pauvreté.

## 1. Crise, pauvreté et recompositions sociales

S'il est une dimension des relations sociales que la crise et la pauvreté ont le plus profondément bouleversé, c'est bien celle des « solidarités communautaires ». En effet, les processus d'exclusion - dont la marque la plus visible en ville est la mise à l'écart du citadin des manifestations funéraires communautaires - résultant de ces facteurs, symbolisent une pauvreté beaucoup plus grande encore que la privation matérielle et celle des conditions de vie : celle de l'incapacité à entretenir le cycle de la réciprocité du lien communautaire que Marie (1995 : p.306) appelle la « logique de la dette ». Selon cette logique, *« tout membre de la communauté, toujours déjà endetté vis-à-vis d'elle - vis-à-vis des ancêtres, des anciens, des parents, de qui on tient sa vie, son identité, son éducation, sa force vitale, sa chance et le capital économique, social, culturel et symbolique de départ qui permettra de réussir un jour comme un adulte socialement autonome -, doit tôt ou tard, à moins d'encourir un risque de proscription, cette mise à mort sociale, honorer cette dette multiforme, multidirectionnelle et infinie, tout en commençant, parallèlement à endetter à son tour des obligés, de manière à pouvoir lui aussi faire valoir des créances sur autrui. »* On retrouve cette même vision chez Mahieu (1990) à travers ses « droits et obligations. » Les obligations impliquant certaines contraintes en temps et en ressources, se manifestant par des transferts au village d'origine et par des prises en charge intra-urbaines destinées aux membres de la communauté.

Les conséquences de ces processus d'exclusion, outre l'individualisation des ressources matérielles et morales qu'elles impliquent en « précarisant » les solidarités communautaires, révèlent la réalité de la solidarité communautaire comme un « placement social » (Vidal, 1992). Dès lors, il s'ensuit, tout d'abord, une reconsidération des obligations des urbains face à leurs droits de plus en plus hypothétiquement assurés par les campagnes - dont le processus d'appauvrissement semble plus prononcé -, ce qui se traduit, selon Akindes (1998), par la réduction des flux d'échanges entre les villes et les villages. Ensuite, les investissements à long terme dans les liens communautaires sont remis en cause, et la préférence est accordée au court terme sous forme d'échanges immédiats entre personnes relativement solvables.

Ainsi, le processus d'individualisation ne va pas à son terme et, en l'absence d'institutions publiques capables de garantir l'identité, la sécurité et la protection des individus contre les aléas de l'existence, le recours aux réseaux de solidarité demeure une impérieuse nécessité. Toutefois, ces recompositions sociales ne se font plus sur une base à dominante communautaire, mais plutôt par le respect de certaines normes. Tout d'abord, vis-à-vis des règles communautaires traditionnelles, on assiste à une restriction du domaine des échanges. Sur la base d'une « *réévaluation [subjective] des capacités potentielles des obligés à rétrocéder les prestations qu'ils auront obtenues* » (Mahieu, 1995), les individus obéissent à une logique d'anticipation « rationnelle » du revenu social par une gestion appropriée des ressources sociales, et décident de l'opportunité à satisfaire ou pas certaines obligations selon les gains espérés. L'existence de réseaux communautaires est, dès lors, subordonnée à une forme nouvelle de solidarité que Vidal (1992) appelle le « placement social ». Ensuite, soucieux de dresser autour d'eux des filets de sécurité opérationnels dans l'immédiat, les individus s'appuient sur des réseaux d'amis, de voisinage, de confrérie religieuse ou sectaire, politiques ou syndicaux, définissant de nouvelles identités indépendantes du lien communautaire, ainsi que de nouveaux liens sociaux fondés sur l'adhésion individuelle, l'association contractuelle et des formes de conscience sociale élargies.

---

Nord de la Côte d'Ivoire, être exclu ou ne pas être membre d'une « grande famille » - « Lou » en Dioula - est une marque de vulnérabilité, en ce sens que l'on est automatiquement exclu des plus importants d'entraide existant dans la communauté. Dans sa dimension psychologique enfin, la pauvreté est perçue comme une malédiction, une malchance et une fatalité : est pauvre celui qui, malgré toute sa bonne volonté et ses efforts, n'arrive pas à « s'en sortir » et qui se sent impuissant contre la volonté divine de le voir pauvre.

## 2. Pauvreté et réorientation des dépenses

Dans un contexte de crise prolongée touchant l'ensemble des couches moyennes et inférieures, où l'expérience la plus commune est l'insuffisance de revenus monétaires et de la cherté de la vie, les populations adoptent des comportements nouveaux en matière d'alimentation et autres besoins, de scolarisation, de participation aux activités économiques et d'entraide.

En ce qui concerne l'alimentation, outre l'augmentation de la fraction budgétaire qui lui est consacrée, on assiste à un repli sur le minimum vital se traduisant par une réduction à la fois qualitative et quantitative – nombre - des repas quotidiens. A cet égard, Akindes (1998) montre que 76% des ménages enquêtés en 1997 à Abidjan et à Bouaké ont ajusté leur part alimentaire au détriment des loisirs (52,5%), de l'habillement (23,3%) - quasiment dévoués à l'achat de friperies -, des dépenses sociales (20,8%) et des boissons industrielles (8,3%). Par ailleurs, le recours à l'alimentation extérieure observe une percée notable, le « *garba*<sup>52</sup> » faisant le bonheur de nombreux citadins.

Au niveau de la santé, écœurés de se voir répéter « *si tu n'as pas avec toi la somme d'argent demandée, on ne te soigne pas* », les ruraux les plus démunis orientent leur demande vers la pharmacopée traditionnelle, en achetant des plantes médicinales sur le marché ou en les cueillant dans la brousse. En ville, les médicaments chinois, ghanéens ou autres, constituant les « *pharmacies trottoirs* » ne cessent de se multiplier. Dans ce contexte, les guérisseurs et « *tradi-praticiens* », beaucoup moins chers, se substituent à l'hôpital, ce dernier constituant, dès lors, le dernier recours.

L'école ne connaît pas un meilleur sort. Faute de pouvoir scolariser correctement leur progéniture, les populations révisent leurs choix d'investissement. Cela se traduit par une baisse de la fréquentation des écoles et, particulièrement, une sous-scolarisation des filles, ou encore, pour les populations musulmanes, par un écho favorable à la multiplication des écoles franco-arabes. Le chômage des diplômés questionnant l'équation entre diplôme - travail salarié - aisance économique et prestige social (Proteau, 1994), et la crise scolaire qui n'en finit pas, en remettant en cause le mythe fédérateur de l'école, cet espoir d'ascension sociale et gage d'intégration, justifient l'utilisation des enfants comme main-d'œuvre agricole, domestique ou apprentis du secteur informel. Cette crise de croyance dans le système scolaire est beaucoup plus forte au Nord, contrairement au Sud où les difficultés sont principalement liées aux problèmes financiers découlant du décalage entre l'ouverture de la campagne du café et du cacao et la rentrée scolaire.

Enfin, c'est dans la recherche des moyens de subsistance que l'on observe le plus de bouleversements. La pluriactivité, la mise au travail quasiment de toute la famille, et le recours à des activités occasionnelles ou de tâcherons, semblent devenus le point commun à toutes les populations pauvres. En zone urbaine et périurbaine, cette « *course* » à la survie est stigmatisée par une forte croissance de l'emploi informel, tandis que pour les ruraux, l'extension des cultures vivrières pour atteindre l'autoconsommation alimentaire canalise l'énergie familiale. Dans un tel contexte, il semble que le rôle des femmes est croissant.

## 3. Pauvreté, mobilisation des actifs et genre

La paupérisation croissante des populations ivoiriennes entraîne une redéfinition des priorités des ménages et un repli sur toutes les ressources disponibles en leur sein. Dans ce contexte, l'on assiste à une instrumentalisation des rapports de genre. Dans un premier temps, nous mettrons en évidence l'interaction entre la pauvreté des ménages, le sexe de leurs chefs et le degré d'implication des individus – hommes et femmes – dans la quête des moyens d'existence des ménages. Dans un second temps, nous nous intéresserons à la nature des contributions respectives des hommes et des femmes au sein des ménages.

---

<sup>52</sup> Acheté sur les marchés ou dans des abris de fortune, autrefois dirigés par des nigériens et de plus en plus repris par les ivoiriens, le « *garba* » est un plat fait d'attiéké (semoule de manioc) et de poisson grillé.

## A. Le travail des femmes, l'une des clefs de la survie des ménages

Le contexte de crise économique et de pauvreté que traverse la Côte d'Ivoire est marqué par une féminisation croissante du travail (ENSEA-ICEF-IRD, 1999 ; Fauré et Labazée, 2000 ; Koné, 2001). En vérité, cette participation massive des ivoiriennes au marché du travail semble davantage s'inscrire dans une stratégie de lutte contre la pauvreté. En effet, nombreuses sont celles qui, analphabètes ou déscolarisées, sont amenées à assumer, à travers leurs activités marginales et faiblement capitalistiques que le petit commerce illustre bien, directement – activités de restauration – ou indirectement la survie quotidienne des ménages connaissant un dénuement matériel extrême. Et, alors que pour de nombreux étrangers, les préoccupations d'assurance contre l'incertitude obligent à une participation accrue aux activités socioéconomiques – quelles que soient les conditions du marché du travail - une analyse des déterminants de l'offre de travail<sup>53</sup> fait apparaître que, contrairement aux hommes<sup>54</sup>, les femmes ivoiriennes sont prêtes à travailler dans les mêmes conditions que les étrangers (Koné, 2002). Cependant, une telle articulation doit être relativisée. En effet, le recours au travail des femmes comme moyen de sortie de la pauvreté semble évoluer avec le sexe du chef de ménage. Ainsi, le tableau 8 suggère une forte participation au marché du travail urbain des femmes issues des ménages dirigés par des hommes<sup>55</sup>, tandis qu'il met en avant la faible participation des hommes appartenant à ces ménages – notamment, Akan et Krou. Par contre, dans les ménages de femmes, le fait d'être ivoirien ne paraît pas influencer l'offre de travail selon le sexe. Le tableau A5 confirme la forte participation des ivoiriennes dans les ménages ruraux dirigés par des hommes. En outre, il indique que l'existence d'enfants en bas âge ne semble pas freiner cette situation. Cependant, dans les ménages élargis, où on dénombre un nombre plus important d'actifs, cette participation des femmes paraît réduite.

Une analyse désagrégée selon le niveau de vie (Tableau A6) renforce les remarques précédentes. Ainsi, s'agissant des ménages pauvres ayant un homme pour chef, on observe que le travail des femmes semble être une voie privilégiée pour lutter contre la pauvreté. Les femmes travaillent plus que leurs homologues étrangères, en dépit de l'existence d'enfants en bas âge. De plus, il semble que leur accès à l'emploi soit la résultante d'un certain « effet d'entraînement », l'existence de femmes sur le marché du travail induisant la participation d'autres travailleuses. Cette situation prévaut surtout dans les zones rurales, comparativement à la ville d'Abidjan. En revanche, en ce qui concerne les ménages de femmes, la réalité est beaucoup plus contrastée – la participation des hommes paraît reposer sur les mêmes critères que ceux des femmes. Lorsque l'on s'intéresse, par ailleurs, aux ménages non pauvres, on mesure l'importance du travail des femmes dans les stratégies de lutte contre la pauvreté. Dans les ménages dirigés par des hommes, les tendances précédentes prévalent – notamment, l'offre de travail des hommes est une fonction décroissante du nombre de femmes en âge de travailler. S'agissant des ménages sous le contrôle d'une femme, il apparaît que les femmes Akan et Voltaïque participent activement au maintien du niveau de vie du ménage.

<sup>53</sup> A cet égard, nous estimons un modèle logistique binaire – voir Koné (2002) pour une présentation de ce modèle – afin de saisir le logarithme des chances de participation au marché du travail selon le sexe. Les variables exogènes sont, d'une part, les caractéristiques individuelles telles que le niveau d'instruction, l'âge, le fait de migrer ou l'ethnie, et, d'autre part, les variables relatives au ménage : nombre d'enfants en bas âge, nombre de femmes de 10 ans et plus, structure nucléaire ou élargie du ménage, et la localisation géographique.

<sup>54</sup> A ce propos, Fauré et Labazée (2000, p.262) estiment que « ...la féminisation du secteur informel en a accompagné l'ivoirisation ». De fait, les femmes ivoiriennes tendent de plus en plus à s'adonner aux activités anciennement dévolues aux « étrangères ». Ainsi, le commerce de détail des produits cosmétiques – autrefois, l'apanage des femmes Anago du Nigeria - le commerce de charbon, et à un degré moindre, la commercialisation de poissons frais et fumés, sont désormais le fait des femmes ivoiriennes. A cela, il faut ajouter la valorisation des produits traditionnels tels que le manioc - transformé en attiéké, puis commercialisé. Néanmoins, l'on ne saurait en dire autant des hommes. Si l'on observe, en effet, une volonté naissante de la part des ivoiriens à exercer dans l'informel, force est de constater que ce secteur est dominé par des ressortissants des pays environnants – notamment le Burkina Faso, le Mali, le Ghana, Le Niger, ou le Nigeria – qui effectuent les métiers les plus divers – cordonnerie, colportage, petit commerce ambulante, etc.

<sup>55</sup> La prépondérance du travail des femmes dans les ménages dirigés par des hommes serait une résultante de la pluriactivité masculine. En effet, comme le soulignent Fauré et Labazée (2000), la pluriactivité des salariés participe à la constitution d'unités informelles où le travail est fourni par des dépendants ou obligés du propriétaire du capital de départ. Or, au rang de ceux-ci on dénombre de nombreuses femmes non scolarisées et déscolarisées, épouses ou filles.

**Tableau 8 : Coefficients de régression des estimations logistiques de participation au marché du travail urbain selon le genre et le sexe du chef de ménage : modèle binaire sans biais de sélection – 10 ans et plus – Côte d'Ivoire 1995.**

Variables	Variable dépendante : Log des chances de participer au marché du travail											
	HOMME CHEF						FEMME CHEF					
	Hommes			Femmes			Hommes			Femmes		
	$\beta$	t <sup>1</sup>	Effet marginal	$\beta$	t <sup>1</sup>	Effet marginal	$\beta$	t <sup>1</sup>	Effet marginal	$\beta$	t <sup>1</sup>	Effet marginal
<b>Constante</b>	-9,5672	-8,951*	-1,5882*	-7,5589	-5,502*	-1,3152*	-8,2419	-4,440*	-1,6074*	-3,8965	-4,301*	-0,9711*
<b>Instruction<sup>2</sup></b>												
Primaire	0,2893	0,658	0,0463	-0,6312	-2,247*	-0,1025*	-1,9037	-2,378*	-0,3230*	-0,5122	-1,463	-0,1273
Collège / Second	-1,7379	-4,204*	-0,3308*	-0,8294	-2,721*	-0,1236*	-2,1513	-2,438*	-0,3464*	-0,4728	-1,161	-0,1176
Techpro / Ecole	-1,9552	-3,195*	-0,4331*	-0,1839	-0,424	-0,0305	-2,2750	-2,087*	-0,2514*	0,2043	0,296	0,0505
Supérieur	-3,0209	-4,589*	-0,6374*	-0,6654	-0,777	-0,0953	-4,1707	-3,283*	-0,3023*	-0,5343	-0,532	-0,1321
<b>Age</b>												
Age	0,7380	12,069*	0,1225*	0,3819	8,047*	0,0664*	0,7225	5,870*	0,1409*	0,3500	7,468*	0,0872*
(Age <sup>2</sup> )/100	-0,8713	-11,062*	-0,1446*	-0,4918	-6,885*	-0,0856*	-1,0065	-5,680*	-0,1963*	-0,4373	-6,888*	-0,1090*
<b>Structure ménage</b>												
Nbre 0-4 ans	-0,1869	-1,195	-0,0310	-0,1656	-1,487	-0,0288	-0,0778	-0,283	-0,0152	0,1032	0,621	0,0257
Nbre femmes	-0,1253	-2,196*	-0,0208*	0,0228	0,527	0,0040	-0,2781	-2,143*	-0,0542*	-0,3345	-4,142*	-0,0834*
Nucléaire <sup>3</sup>	0,2816	0,513	0,0454	0,3769	0,336	0,0670	-0,6440	-0,699	-0,1184	0,9534	1,720**	0,2254**
Elargi <sup>3</sup>	0,5909	1,145	0,1003	0,6377	0,570	0,1071	-0,8809	-1,018	-0,1774	0,1585	0,369	0,0395
<b>Ethnic<sup>4</sup></b>												
Akan	-0,9034	-2,256*	-0,1684*	0,6109	1,991*	0,1134**	0,3261	0,432	0,0649	0,2465	0,545	0,0612
Krou	-0,8636	-1,769**	-0,1690	0,3930	1,081	0,0734	0,9047	0,866	0,2005	-0,6390	-1,209	-0,1578
Mandé du Nord	-0,5539	-1,337	-0,1007	1,0331	3,255*	0,2088*	1,4885	1,706**	0,3284**	-0,0818	-0,156	-0,0204
Mandé du sud	-0,7402	-0,998	-0,1462	1,3696	3,042*	0,3012*	1,6384	1,480	0,3812	-0,0670	-0,103	-0,0167
Voltaïque	-0,4290	-0,813	-0,0782	0,9154	2,198*	0,1900**	0,3129	0,280	0,0644	0,4673	0,779	0,1136
<b>Localisation géographique<sup>5</sup></b>												
Abidjan	-0,8272	-2,900*	-0,1341*	-0,0860	-0,397	-0,0150	0,6325	1,006	0,1170	-0,6269	-1,993*	-0,1540*
<b>Migrant</b>	0,0372	0,106	0,0061	-0,3470	-1,180	-0,0564	-0,4191	-0,563	-0,0751	-0,1451	-0,308	-0,0362
Log de vraisemblance			-205,648			-306,031			-69,884			-164,955
Chi <sup>2</sup> / Sign		512,7425	(0,0000)		187,2707	(0,0000)		97,71726	(0,0000)		148,8412	(0,0000)
Pseudo R <sup>26</sup>			0,555			0,234			0,411			0,311
R V / Sign <sup>7</sup>		218,0074	(0,0000)			-		29,8102	(0,0500)			-
N pondéré			713			653			177			346

(1) Probabilité 'two-tailed' que le coefficient soit égal à zéro ; le t est le rapport entre  $\beta$  et l'erreur-type ; (2) Base= sans instruction; (3) Base = monoparental; (4) Base = Etrangers; (5) Base = Autres villes; (6) Il s'agit d'un pseudo-R<sup>2</sup> égal à :  $1 - (L_1 / L_0)$  où  $L_1$  est le log de vraisemblance du modèle et  $L_0$  le log de vraisemblance du modèle contraint, c'est à dire que tous les coefficients sont égaux à 0 sauf la constante; (7) Il s'agit du rapport de vraisemblance  $-2L_E - [(-2L_H) + (-2L_F)]$ , où  $L_E$ ,  $L_H$  et  $L_F$  sont les log de vraisemblance respectifs de l'ensemble de l'échantillon (ici, l'ensemble des hommes et des femmes des ménages dirigés par des hommes ou des femmes), des hommes et des femmes; il permet de tester que toutes les variables explicatives pour les hommes comme pour les femmes ont les mêmes coefficients. Note : \* = significatif à 5 pour cent ; \*\* = significatif entre 5 et 10 pour cent.

Source : A partir des données de l'ENVM 1995 – Pondération normalisée

En somme, non seulement les femmes sont sollicitées pour maintenir le niveau de vie des ménages non pauvres ayant une femme pour chef, mais elles paraissent constituer le premier levier de la lutte contre la pauvreté dans les ménages contrôlés par des hommes. Quelle portée revêt une telle assertion dans un contexte marqué par la faiblesse des revenus féminins<sup>56</sup> ?

## B. Le soutien des femmes secondaires

Les hommes et les femmes secondaires participent à divers degrés au maintien, voire de l'élévation, du niveau de vie des ménages. Ainsi, les femmes secondaires contribuent-elles à hauteur de 7,9% du revenu total des ménages, soit un peu plus de deux fois celle de leurs homologues de sexe masculin<sup>57</sup>. L'écart entre les sexes est d'autant plus probant qu'il se manifeste à tous les niveaux de vie des ménages, malgré l'impact relatif moindre lorsque les ménages connaissent un dénuement matériel extrême. Toutefois, cette contribution tend à différer selon la nature du ménage considéré. En fait, dans les ménages ayant une femme pour chef – où la contribution des membres secondaires est relativement plus importante –, les femmes secondaires semblent moins sollicitées que les hommes secondaires – 7,8% contre 8,7% (tableau 9). En revanche, dans les ménages dirigés par des hommes,

<sup>56</sup> Si les revenus féminins sont équivalents à ceux des hommes dans le salariat ivoirien, les indépendantes ne perçoivent que la moitié des revenus masculins (Koné, 2002).

<sup>57</sup> Il importe de souligner la relative qualité des revenus collectés. Il s'agit en fait des revenus perçus de l'activité principale. Non seulement, ces derniers peuvent comporter des biais intrinsèques inhérents aux sous-déclarations, aux omissions ou aux fluctuations – surtout les activités informelles –, mais également, elles n'intègrent pas une dimension majeure du contexte ivoirien : la pluriactivité. En outre, la somme des revenus issus de l'activité principale de l'ensemble des membres du ménage ne représente, en moyenne, que 61% des dépenses de consommation. Ceci explique sans doute que les contributions relatives des membres secondaires soient quelque peu sous-estimées. En effet, Lachaud (1996b) estimait la contribution des femmes secondaires en 1988 à 26,4% du revenu des ménages.

**Tableau 9 : Contributions relatives au revenu du ménage selon le statut dans le ménage, le niveau de vie et le sexe du chef de ménage – en % du revenu total – Côte d’Ivoire 1995**

Niveau de vie	HOMME CHEF			FEMME CHEF			ENSEMBLE			N Pondéré
	Chef	Homme second	Femme second	Chef	Homme second	Femme second	Chef	Homme second	Femme second	
Ext. Pauvres	93,3	1,9	4,8	90,6	3,8	5,6	92,7	2,4	4,9	93
Pauvres	90,7	1,8	7,5	82,1	6,0	11,9	89,2	2,5	8,3	201
Non pauvres	89,0	2,4	8,6	82,8	10,2	7,0	87,6	4,1	8,3	635
Ensemble	89,8	2,2	8,0	83,5	8,7	7,8	88,5	3,6	7,9	929

Source : A partir des données de l’ENVM 1995 – Pondération normalisée.

elles contribuent à hauteur de 8% du revenu du ménage, contre 2,2% à peine pour les hommes secondaires. En d’autres termes, il semblerait qu’il existe une certaine complémentarité entre les sexes au sein des divers groupes de ménages. Ainsi, lorsque le chef est un homme, les femmes secondaires apportent le complément de revenu du ménage, et vice-versa. Cependant, la sollicitation des femmes secondaires paraît très marquée dans les ménages gérés par des hommes, alors que la contribution des hommes secondaires est assez proche de celle des femmes secondaires dans les ménages de femmes.

Par ailleurs, le tableau 9 indique que la contribution totale des membres secondaires, hommes et femmes, augmente en fonction du niveau de vie. Cette vision d’ensemble cache toutefois de profondes disparités en fonction, d’une part, du sexe du chef de ménage et, d’autre part, de celui des membres secondaires eux-mêmes. En effet, la structure des ménages fait apparaître deux dimensions de ces disparités. Premièrement, dans les ménages ayant un homme pour chef, si la relation précédemment évoquée est quasiment vraie, il n’en va de même dans ceux contrôlés par des femmes. Dans ces derniers, en effet, la contribution des femmes secondaires semble beaucoup plus importante dans les ménages intermédiaires pauvres. Par ailleurs, il est à souligner que la contribution de ces femmes secondaires vivant dans les ménages les plus démunis dirigés par des hommes est, en proportion - non en valeur -, plus élevée que celle des hommes secondaires issus des ménages pauvres ou non pauvres dirigés par des hommes. Cette observation confirme, en partie, le fait que le travail des femmes, surtout rémunéré, constitue une stratégie de sortie de la pauvreté pour les ménages ayant un homme pour chef. Deuxièmement, on note que, outre l’extrême sollicitation des femmes secondaires par les ménages de femmes, intermédiaires pauvres, la contribution des femmes secondaires est beaucoup moins importante que celle de leurs homologues issues des ménages dirigés par des hommes. Ce résultat confirme la remarque précédente.

En somme, il est indéniable que les femmes ont largement contribué à réduire la misère des populations ivoiriennes, en dépit de la relative faiblesse des revenus de la majorité d’entre elles. Dans un tel contexte, il semblerait, *a priori*, que la contribution monétaire des femmes secondaires ait, principalement, reposé sur leur nombre<sup>58</sup>. En effet, l’examen des contributions selon le sexe montre que, dans l’ensemble, le revenu moyen des hommes secondaires est légèrement supérieur à celui des femmes secondaires, l’écart moyen d’environ 700 F.CFA par mois étant imputable à la faiblesse relative des revenus des femmes secondaires issues des ménages extrêmement pauvres et pauvres. De fait, les revenus moyens des femmes secondaires sont inférieurs à ceux des hommes secondaires, respectivement, de 2170 F.CFA par mois et de 1460 F.CFA par mois. En revanche, dans les ménages non pauvres, la relation est inversée et, le revenu moyen des femmes secondaires est supérieur d’environ 600 F.CFA (Tableau 10). Cependant, lorsque l’on se réfère à la structure des ménages, ce constat est à nuancer à plus d’un titre. Tout d’abord, dans les ménages ayant un homme pour chef, le revenu moyen des femmes secondaires est, effectivement, inférieur à celui des hommes secondaires, l’écart restant considérable au niveau des ménages les plus pauvres – il se situe à un peu plus de 7600 F.CFA par mois et la contribution moyenne des femmes secondaires ne représente alors que 23% de celle des hommes secondaires. Dans les ménages non pauvres, cet écart atteint près de 1260 F.CFA par mois, toujours en faveur des hommes secondaires. En revanche, au niveau des ménages

<sup>58</sup> La contribution des individus au revenu du ménage peut prendre deux formes distinctes. Elle peut se manifester par l’agrégation de nombreux petits revenus ou par celle de revenus plus importants. Aussi, dans l’optique d’une politique visant à améliorer le niveau de vie des ménages, il importe de bien faire la différence entre ces deux modalités d’accroissement des ressources. Pour ce faire, nous appréhenderons l’effet-revenu à travers l’examen du revenu moyen apporté par les individus selon le sexe, tandis que le dénombrement des actifs rémunérés devrait nous permettre de rendre compte de l’effet-nombre.

**Tableau 10 : Contribution mensuelle des membres secondaires au revenu du ménage selon le niveau de vie et le sexe du chef de ménage - en milliers de F.CFA – Côte d'Ivoire 1995**

Niveau de vie	HOMMES SECONDAIRES				FEMMES SECONDAIRES			
	Min	Moyen	Max	N Pondéré	Min	Moyen	Max	N Pondéré
<b>Homme chef</b>								
Ext. Pauvres	0,385	7,832	18,461	5	0,385	1,791	6,600	20
Pauvres	0,641	6,985	20,000	20	0,173	6,950	60,000	65
Non pauvres	0,308	24,090	73,846	68	0,154	22,831	360,923	250
Ensemble	0,308	19,668	73,846	93	0,154	18,299	360,923	335
<b>Femme chef</b>								
Ext. Pauvres	0,461	4,667	8,000	4	2,308	17,692	46,154	3
Pauvres	1,154	12,799	41,846	9	1,400	10,156	28,077	13
Non pauvres	0,692	20,375	96,923	56	1,385	23,208	268,615	41
Ensemble	0,461	18,618	96,923	69	1,385	19,443	268,615	57
<b>Ensemble</b>								
Ext. Pauvres	0,385	6,475	18,461	9	0,385	4,302	46,154	23
Pauvres	0,641	9,020	41,846	29	0,173	7,561	60,000	78
Non pauvres	0,308	22,252	96,923	124	0,154	22,885	360,923	291
Ensemble	0,308	19,177	96,923	162	0,154	18,475	360,923	392

*Source : A partir des données de l'ENVM 1995 – Pondération normalisée.*

intermédiaires pauvres, la contribution économique des femmes secondaires est quasiment identique à celle des hommes secondaires. Concernant les ménages dirigés par des femmes, on observe une contribution moyenne plus importante des femmes secondaires, comparativement aux hommes secondaires – 825 F.CFA par mois. Bien que le revenu moyen de ces derniers soit inférieur de 3000 F.CFA par mois à celui des femmes secondaires dans les ménages non pauvres, c'est au niveau des ménages les plus démunis que l'écart est particulièrement élevé : le revenu moyen des femmes secondaires représente environ quatre fois celui des hommes secondaires. Toutefois, la relation est inversée au niveau des ménages intermédiaires – en moyenne 2640 F.CFA.

La contribution des hommes secondaires dans les ménages de femmes – 8,7% - serait donc due à un effet de nombre, dans la mesure où leur revenu moyen est inférieur à celui des femmes secondaires. Il en va de même pour les femmes secondaires dans les ménages d'hommes. Ensuite, on remarque que si le revenu moyen des femmes secondaires des ménages contrôlés par des femmes - quel que soit le niveau de vie - est systématiquement supérieur à celui des femmes secondaires des ménages contrôlés par des hommes, la relation est moins nette en ce qui concerne les hommes secondaires. De fait, les femmes chefs de ménages semblent se montrer assez habiles pour rentabiliser le travail rémunéré des femmes secondaires - notamment quand le ménage est pauvre ou extrêmement pauvre. De même, les hommes chefs de ménages paraissent, tirer un avantage de leur maîtrise des rouages de l'activité masculine - particulièrement en situation d'extrême pauvreté, ou lorsque le ménage se situe dans les segments moyens ou élevés de la société où le chef est à même de tirer profit de ses « privilèges sociaux ». En fait, l'aptitude d'un individu à contribuer au revenu de son ménage est d'autant plus grande qu'il appartient à un ménage contrôlé par un individu de même sexe que lui. Cette situation est d'autant plus réelle que le niveau de vie du ménage est très faible ou élevé. Ainsi, dans les ménages extrêmement pauvres et riches, les revenus des hommes secondaires sont plus importants lorsque le chef est un homme.

Le même phénomène est observé pour les femmes en présence d'un chef féminin. En d'autres termes, les gains escomptés pourraient guider les décisions de la mise au travail des individus – en particulier celles concernant les enfants. Enfin, lorsque l'on s'intéresse aux revenus maxima observés, on s'aperçoit que tant dans les ménages dirigés par des femmes que dans ceux ayant un homme pour chef, les femmes secondaires tendent à détenir les revenus les plus élevés. Dans ce dernier type de ménages, le revenu maximum est issu de l'activité des femmes mariées - 83% des femmes secondaires- alors que dans les ménages sous le contrôle d'une femme, il est probable que l'origine de tels gains soit due à une femme qui ne se soit jamais mariée.

**Tableau 11 : Contributions relatives au revenu du ménage selon le statut dans le ménage, le niveau de vie et le sexe du chef de ménage – en % des actifs rémunérés – Côte d’Ivoire 1995**

Niveau de vie	HOMME CHEF			FEMME CHEF			ENSEMBLE			N Pondéré
	Chef	Homme second	Femme second	Chef	Homme second	Femme second	Chef	Homme second	Femme second	
<b>RURAL</b>										
Ext. Pauvres	75,3	2,5	22,2	94,1	-	5,9	78,6	2,0	19,4	98
Pauvres	68,2	7,6	24,2	71,0	6,5	22,5	68,6	7,4	24,0	188
Non pauvres	65,6	6,5	27,9	58,9	27,8	13,3	64,3	10,5	25,2	488
Ensemble	67,5	6,3	26,3	65,9	19,6	14,5	67,2	8,7	24,2	
N Pondéré	429	40	167	91	27	20	520	67	187	774
<b>URBAIN</b>										
Ext. Pauvres	78,3	13,0	8,7	64,7	23,5	11,8	72,5	17,5	10,0	40
Pauvres	65,0	8,0	27,0	63,9	19,4	16,7	64,7	11,0	24,3	136
Non pauvres	59,3	9,4	31,2	62,3	19,5	18,2	60,1	12,1	27,8	604
Ensemble	61,1	9,3	29,6	62,7	19,8	17,5	61,5	12,2	26,3	
N Pondéré	347	53	168	133	42	37	480	95	205	780
<b>ENSEMBLE</b>										
Ext. Pauvres	76,0	4,8	19,2	79,4	11,8	8,8	76,8	6,5	16,7	138
Pauvres	66,9	7,8	25,3	67,2	13,4	19,4	67,0	9,0	24,1	324
Non pauvres	62,3	8,1	29,7	61,0	22,5	16,5	62,0	11,4	26,6	1092
Ensemble	64,5	7,7	27,8	64,0	19,7	16,3	64,4	10,4	25,2	
N pondéré	776	93	335	224	69	57	1000	162	392	1554

Source : A partir des données de l'ENVM 1995 – Pondération normalisée.

En définitive, l'analyse des contributions mensuelles moyennes au revenu des ménages permet de constater que si la contribution des femmes secondaires peut être très importante, elle n'est pas systématiquement plus élevée que celle des hommes secondaires - en particulier, dans les ménages ayant un homme pour chef. Ce résultat incite à penser, compte tenu de la participation massive des femmes au marché du travail et à la faiblesse de leurs revenus, que leur contribution au revenu du ménage relève beaucoup plus d'un effet de nombre. En effet, alors que l'on dénombre 6,5% d'hommes secondaires dans les ménages extrêmement pauvres, 9% dans les ménages intermédiaires et 11,4% dans les ménages non pauvres, ces proportions sont multipliées par environ 3 dans les ménages lorsque l'on s'intéresse aux femmes secondaires (Tableau 11). De plus, on note que l'amélioration du niveau de vie semble dépendre du nombre d'actifs secondaires, ce qui suggère que les femmes secondaires participent réellement au bien-être des ménages. Toutefois, cette vision d'ensemble paraît quelque peu contrastée lorsque l'on dissocie les ménages par rapport au sexe de leur chef. De fait, dans les ménages ayant un homme pour chef, on observe un nombre de femmes secondaires largement supérieur à celui des hommes secondaires, quel que soit le niveau de vie. Ceci explique que la contribution des femmes secondaires soit près de quatre fois supérieure à celle des hommes secondaires (Tableau 9), alors que la relation est inversée lorsque l'on envisage les contributions mensuelles (Tableau 10). En revanche, dans les ménages contrôlés par des femmes, l'effet-nombre ne justifie que très faiblement la supériorité de la contribution des hommes secondaires. En effet, on ne dénombre que 3% d'hommes secondaires en plus, comparativement aux femmes secondaires. Dans les ménages intermédiaires dirigés par des femmes, la relation est même inversée – 19,4% de femmes secondaires pour 13,4% d'hommes secondaires (Tableau 11). Ceci explique que la contribution des femmes secondaires soit deux fois plus importante que celle des hommes secondaires - 11,9% contre 6%. De telles observations permettent de comprendre pourquoi les contributions des membres secondaires sont assez proches au sein des ménages gérés par des femmes. En réalité, ces schémas sont plus accentués quand on introduit la dichotomie spatiale. En effet, en zone rurale - excepté le fait que les ménages d'extrême dénuement dirigés par des femmes dépendent totalement des revenus des femmes – la situation précédente prévaut. En ville, l'importance relative du travail des femmes dans les ménages contrôlés par des hommes prend toute son importance. Ainsi, il apparaît qu'au niveau de ce type de ménages, l'extrême pauvreté semble fortement coïncider avec le faible recours au travail des femmes secondaires, ce dernier étant inférieur à celui des hommes secondaires. En revanche, dans les ménages dirigés par des femmes, le travail des hommes secondaires demeure supérieur à celui des femmes secondaires - 10% de femmes secondaires contre 17,5% d'hommes secondaires au niveau des ménages extrêmement pauvres.

## 5. Conclusion

En définitive, la thèse d'une féminisation de la pauvreté paraît difficile à soutenir dans le contexte spécifique de la Côte d'Ivoire. Bien qu'elle n'échappe pas à certaines critiques, une approche utilitariste de la pauvreté prenant en compte les échelles d'équivalence permet de s'en rendre compte. De fait, la pauvreté affecte indifféremment les ménages ayant une femme pour principal soutien économique que ceux dirigés par des hommes. Néanmoins, une analyse des causes structurelles de la pauvreté met en avant l'extrême vulnérabilité des ménages monoparentaux, en particulier ceux contrôlés par une femme.

Par ailleurs, si la crise économique, l'ajustement structurel et la pauvreté ont été particulièrement sévères pour les ivoiriens en termes d'indigence et de revenus, leur impact sur le fonctionnement de la société, et singulièrement sur les solidarités communautaires, augure d'un processus irréversible de dysfonctionnement des normes traditionnelles et d'une recomposition des contrats solidaires et sociaux. La crise de solidarité se conjugue désormais avec une logique utilitariste explicite à travers l'ère du « donnant-donnant ». Pour donc faire face aux contraintes quotidiennes et échapper à la pauvreté, l'on assiste à un repli des ménages sur eux-mêmes et, l'une de leurs stratégies de survie consiste alors à mobiliser l'ensemble des actifs en leur sein, le revenu du chef de ménage s'avérant insuffisant pour les mettre à l'abri du besoin. Dans ce contexte, en raison du caractère faiblement capitalistique de leurs activités, les femmes secondaires occupent une place de choix, en particulier dans les ménages gérés par des hommes.

Toutefois, si cette instrumentalisation des rapports de genre se justifie dans une certaine mesure, elle pourrait constituer un facteur aggravant des inégalités sexuelles au sein des ménages. En effet, la volonté d'accroître les revenus du ménage par une participation accrue des femmes secondaires peut se traduire par une entrée précoce des jeunes filles sur le marché du travail et conduire, de ce fait, à détériorer gravement le bien-être présent et futur de ces dernières. Aussi est-il légitime de s'interroger sur les voies selon lesquelles les ménages concilient la satisfaction de leurs besoins avec le bien-être des enfants qui vivent en leur sein. En particulier, dans quelle mesure l'allocation interne des ressources entretient-elle les inégalités sexuelles ? Une telle interrogation, dépassant le cadre de cette réflexion, pourrait être appréhendée à travers l'examen de l'alternative éducation - travail des enfants dans l'allocation des ressources des ménages ivoiriens.

### Références bibliographiques

Akindes, F., 1998, *La gestion de la vulnérabilité dans les villes africaines : une relecture à partir des stratégies alimentaires des ménages en temps de crise*, Expertise collective: Ménages et crises. Comportements des ménages, dynamiques sociales et politiques publiques, Abidjan, 11-14 novembre.

Antoine, P., Nanitélamio, J., 1990, « Nouveaux statuts féminins et urbanisation en Afrique », *Genus*, vol., XLVI, n° 3-4, pp. 17-29.

Archdeacon, 1994, « Logistic regression », *Correlation and regression analysis. A historian's guide*, The University of Wisconsin.

Baden, S., Milward, K., 1995, « Gender and poverty », *Bridge Report*, n° 30, Brighton: Institute of Development Studies.

Banque mondiale, 2000, *World Development Report 2000/2001. Attacking poverty*, Washington.

Barros, R., Fox, L., Mendonça, R., 1997, « Female-headed households, poverty and the welfare of children in urban Brazil », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 45, n° 2, pp 231-257, January.

Becker, G., 1973, « A Theory of Marriage: part I. », *Journal of Political Economy*, vol. 81, n° 2, pp. 813-846.

- , 1974, « A theory of social interactions », *Journal of Political Economy*, 82, 6, December, pp 1063-1064.
- , 1981, « Altruism in the family and selfishness in the market place », *Economica*, vol. 48, n°189, pp 1-15.
- Birdsall, N., Fox, L., 1985, « Why males earn more: location and training of Brazilian schoolteachers », *Economic Development and Cultural Change*, 33, pp533-555.
- Bruce, J., Lloyd, C.B., 1992, « Beyond female headship: family research and policy issues for the 1990s », Haddad et al., ed., *Intrahousehold resource allocation: policy issues and research methods*, Baltimore: John Hopkins University Press.
- Buvinic, M., Gupta, G.R., 1994, *Targeting poor woman-headed households and woman-maintained families in developing countries: views on a policy dilemma*, ICRW/Population Council program on female headship and poverty in developing countries.
- , 1997, « Female-headed households and Female-maintained families: are they worth targeting to reduce poverty in developing countries? », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 45, n° 2, January, pp 259-280.
- Caire, G., 1989, « Analyse microéconomique du travail féminin : apports et apories », *Revue d'Economie Politique*, 99<sup>ème</sup> année, n° 3, pp. 446-465.
- Chant, S., 1997, « Women-headed households : poorest of the poor ? Perspectives from Mexico, Costa Rica and Philippines. », *Institute of Development Studies (IDS)*, vol. 28, n° 3, July, pp. 26-48.
- Chiappori, P-A, 1992, « Collective models of household behaviour: the sharing rule approach », *International Food Policy Research Institute*, World Bank, vol. 14, pp 245-255.
- Deaton, A., 1997, *The analysis of household surveys. A microeconomic approach to development policy*, The John Hopkins University Press, Baltimore and London, World Bank, 479 p.
- Durufilé, G., Bougerol, P., Lesluyes, B., Martin, J-C., 1986, *Déséquilibres structurels et programmes d'ajustement en Côte d'Ivoire*, Mission d'évaluation du Ministère de la coopération française.
- England, P., Kilbourne, B.S., 1990, « Markets, marriages and other mates: the problem of power », Friedland, R., Robertson, A.F., eds., *Beyond the marketplace: rethinking economy and society*, New York: Aldine de Gruyter, pp 163-188.
- ENSEA-ICEF-IRD, 1999, *L'économie locale de Korhogo et de sa zone d'influence*, PDM-Club du Sahel, Commission Union Européenne en Côte d'Ivoire, Octobre.
- Evans, A., 1987, *Household economics in agrarian societies*, International Development Issues seminar paper, Cambridge University.
- Fauré, Y-A., Labazée, P., 2000, *Petits patrons africains. Entre l'assistance et le marché*, Karthala, 644 p.
- Folbre, N., 1984, « The pauperization of motherhood: Patriarchy and policy in the United States », *Review of Radical Political Economics*, vol. 16, n° 4, pp. 72-88.
- , 1990, *Mothers on their own: policy issues for developing countries*, International Centre for Research on Women (ICRW) / population Council.
- , 1997, *De la différence des sexes en Economie Politique*, Ed. Des Femmes, (trad. Ochs, E., Cohen, L.).
- Fonseca, C., 1991, « Spouses, siblings and sex-linked bonding: a look at kinship organisation in a Brazilian slum », Jelin, E., ed., *Family, Household and gender relations in Latin America*, London : Kegan Paul International / Paris : Unesco, pp. 133-160.
- Foster, J.E., Greer, J., Thorbecke, E., 1984, « A class of decomposable poverty measures », *Econometrica*, vol. 52, n° 3, pp. 71-76.

Garfinkel, I., Mc Lanahan, S., 1986, *Single mothers and their children: a new American dilemma*, Washington, Urban Institute Press.

Grootaert, C., 1996, *Réformes économiques et analyses de la pauvreté : l'expérience Côte d'Ivoire*, L'Harmattan, Paris, 239 p.

Grootaert, C., Kanbur, R., Oh, G.T., 1995, *The dynamics of poverty : why some people escape from poverty and other don't. An african case study*, World Bank, working paper n° 1499, August.

Hackenberg, R., Murphy, A., Selby, H., 1981, *The household in the secondary cities of the Third World*, Wenner-Gren Foundation symposium "Households: changing form and function", New-York, 8-15 October.

Haddad, L., Hoddinott, J., 1995, « Does female income share influence household expenditures? », *Oxford-Bulletin of Economics and Statistics* vol.57, n° 1 pp. 77-96.

Haddad, L., Hoddinott, J., Peña, C., 1992, *Intrahousehold resource allocation: policy issues and research methods*, US Agency for international development.

Horton, S., Miller, B.D., 1989, *The effect of gender of household head on food expenditure: evidence from low-income households in Jamaica*, Conference on Family, gender difference and development, Economic Growth Centre, Yale University, September.

Institut National de la Statistique, 1995, *Profil de pauvreté en Côte d'Ivoire*, Ministère délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie, des Finances et du Plan, RCI, décembre.

—, 1995, *Enquête qualitative sur l'évolution du niveau de vie en Côte d'Ivoire*, Rapport de synthèse, décembre.

—, 1997, *Profil de pauvreté en Côte d'Ivoire 1993, 1995*, Ministère délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie, des Finances et du Plan, RCI, janvier, Résultats définitifs.

Jackson, C., 1996, « Rescuing gender from the poverty trap », *World Development*, vol. 24, n° 3, pp. 489-504.

Jenkins, S.P., Lambert, P.J., 1997, « Three 'I's of poverty curves, with an analysis of U.K poverty trends », *Oxford Economic Papers* 49, pp. 317-327.

Johnson, C.F., Rodgers, B.L., 1993, « Children's nutritional status in female-headed households in the Dominican Republic », *Social Science and Medicine*, vol. 37, n° 11, pp. 1293-1301.

Kabeer, N., 1996, « Agency, well-being and inequality: reflections on the gender dimensions of poverty », *Institute of Development Studies (IDS)*, vol. 27, n° 1, pp. 11-21.

—, 1997, « Tactics and trade-offs: Revisiting the links between Gender and Poverty », *Institute of Development Studies (IDS)*, vol. 28, n° 3, July, pp.1-13.

Kennedy, E., 1994, « Development policy, gender of head of household and nutrition », Kennedy, E., Gonzales, M.R., *Poverty and well-being in the households case studies of the developing world*, San Diego: Centre for Iberian and Latin American Studies, University of California, pp. 25-42.

Kimenyi, M.S., Mbaku, J.M., 1995, « Female headship, feminization of poverty and welfare », *Southern Economic Journal*, 62, 1, July, pp 44-52.

Koné, K.S., 2001, « La féminisation du travail en période de crise et de pauvreté. Le cas de la Côte d'Ivoire », Combarous, F., Labazée, P, dir., *Entreprises et emplois en Côte d'Ivoire. Mobilisation du travail et production de rapports sociaux*, Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Série de recherche 5.

—, 2002, *Pauvreté, marché du travail et genre en Côte d'Ivoire*, Thèse de Doctorat ès Sciences économiques, Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu – Bordeaux IV, janvier, 378 p.

Koné, K.S, Diallo, Y., 2001, *Pauvreté des ménages et phénomène du travail des enfants en Côte d'Ivoire*, Colloque Chaire Unesco « Pauvreté et développement durable », Université Montesquieu-Bordeaux IV, 22 & 23 novembre, 24p.

Kumari, R., 1989, *Women-headed households in rural India*, New Delhi: Radiant Publishers.

Kuznets, S., 1955, « Economic growth and income inequality », *American Economic Review*, vol. 45, n° 1, pp. 1-28.

—, 1979, *Growth, population and income distribution: selected essays*, New York, Norton.

Lachaud, J.P., 1996a, *Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus en Afrique Subsaharienne: analyse comparative*, Document de travail n° 11, Centre d'Economie du Développement (CED), Université Montesquieu-Bordeaux IV.

—, 1996b, *Les femmes et le marché du travail urbain en Afrique subsaharienne*, Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Série de recherche 1.

—, 1997a, *Pauvreté et choix méthodologiques : le cas de la Mauritanie*, Séminaire de recherche du Centre d'Economie du Développement (CED), Université Montesquieu-Bordeaux IV, décembre, 32 p.

—, 1997b, *Pauvreté, dimension des ménages et genre au Burkina Faso*, Centre d'Economie du Développement (CED), Université Montesquieu-Bordeaux IV, DT/17/1997.

—, 1997c, *Pauvreté, vulnérabilité et marché du travail au Burkina Faso*, Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Série de recherche 2.

—, 1998a, *Inégalité intra-ménage et genre au Burkina Faso: un test économétrique*, Centre d'Economie du Développement (CED), Université Montesquieu-Bordeaux IV, DT/27/1998.

—, 1998b, « Gains féminins, allocation des biens et statut nutritionnel des enfants au Burkina Faso », *Revue d'Economie du Développement*, n° 2, pp. 3-53.

—, 1999, *Pauvreté, ménages et genre en Afrique subsaharienne. Nouvelles dimensions analytiques*, Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Série de recherche 3.

—, 2001, *Pauvreté, vulnérabilité et marché du travail : le cas du Burkina Faso et de la Mauritanie. Programmes SPSS & LIMDEP : syntaxe et résultats*, Centre d'Economie du Développement (CED), Université Montesquieu-Bordeaux IV, DP/1-A/2001, 71 p.

Lanjouw, P., Ravallion, M., 1995, « Poverty and household size », *The Economic Journal*, vol. 105, November, pp 1415-1434.

Lee, L-F., 1979, « Identification and estimation in binary choice models with limited (censored) dependent variables », *Econometrica*, vol. 47, n° 4, July, pp. 977-996.

—, 1983, « Generalized econometric models with selectivity. Notes and comments », *Econometrica*, vol. 51, pp. 507-512.

Lipton, M., Ravallion, M., 1994, « Poverty and policy », Behrman, J., Srinivasan, T.N., eds., *Handbook of Development Economic*, vol. 3, Amsterdam: North Holland.

Lloyd, C.B., Brandon, A.J, 1993, « Women's role in maintaining households: family welfare and sexual inequality in Ghana », *Population studies*, vol. 47, pp 115-131.

Locoh, T., 1988, *L'analyse comparative de la taille et de la structure des ménages*, Congrès africain de population, vol.25, UIESP, Dakar.

Lundberg, S., Pollak, R., 1992, *Separate spheres, bargaining and the marriage market*, International Food Policy Research Institute, World Bank.

Mahieu, F.R., 1995, « Les stratégies individuelles face à la pauvreté: Côte d'Ivoire versus Burundi », Hughon, P. et al., *L'Afrique des incertitudes*.

—, 1997, « Face à la pauvreté: stratégies universelles et recompositions africaines », *Les Etudes du CEPED n° 15*, pp. 327-344.

Marcoux, A., 1997, *The feminization of poverty: facts, hypotheses and the art of advocacy*, FAO, Women and population division.

Marie, A., 1995, « Y a pas l'argent: l'endetté insolvable et le créancier floué, deux figures complémentaires de la pauvreté abidjanaise », *Revue Tiers-Monde*, Tome 36, pp. 303-324.

—, 1997, « Les structures familiales à l'épreuve de l'individualisation citadine », *Les Etudes du CEPED n° 15*, pp. 279-299.

Mc Elroy, M., 1992, *The policy implications of family bargaining and marriage markets*, International Food Policy Research Institute, World Bank, February.

Mc Elroy, M., Horney, M.J., 1981, « Nash-bargained household decisions: towards a generalisation of the theory of demand », *International Economic Review*, vol. 22, n°2.

Mc Lanahan, S., 1985, « Family structure and the reproduction of poverty », *American Journal of Sociology*, 90, n° 4, pp 873-901.

Meignel, S., 1997, *Ménages, crise et bien-être dans les pays en développement: quelques enseignements de la littérature récente*, Centre d'Economie du Développement (CED), Université Montesquieu-Bordeaux IV, DT/19/1997

Menjívar, R., Trejos, J.D., 1992, *La Pobreza en America Central*, 2<sup>nd</sup> ed., San Jose, FLACSO.

Moghadam, V., 1996, *The feminization of poverty: notes on a concept and trends*, report prepared for the United Nations Development Programme, Human Development Report, September.

Moser, C., 1989, « The impact of recession and structural adjustment policies at a micro-level: low income women and their households in Guayakil, Ecuador », *Invisible adjustment*, vol. 2, Unicef, Americas and Caribbean Regional Office.

Nshimyumuremyi, A., 1998, *Macroeconomic policy and poverty reduction in Côte d'Ivoire*, 25 p.

Ono-Osaki, K., 1991, *Female headed households in developing countries: by choice or by constraints?*, demographic and health surveys world conference, 5-7 août, actes, vol.3, Columbia, pp. 1603-1621.

Paolisso, M., Gammage, S., 1996, *Women's responses to environmental degradation: case studies from Latin America*, Washington DC: International Centre for Research on women.

Pearce, D., 1978, « The feminisation of poverty: women, work and welfare », *Urban and Social Change Review*, February, pp 28-36.

Phipps, S., Burton, P., 1992, *What's mine is yours? The influence of male and female incomes on patterns of household expenditure*, Department of Economics, Dalhousie University, working paper, 92-12.

Pilon, M., 1996, «Les femmes chefs de ménage en Afrique : état des connaissances », Billiat, J., dir., *Femmes du Sud, chefs de familles*, Khartala, pp. 236-256.

Proteau, L., 1994, « Dévoilement de l'illusion d'une promotion sociale pour tous par l'école: un 'moment critique' », *Crises, ajustements et recompositions en Côte d'Ivoire: la remise en cause d'un modèle*, Colloque international, Abidjan.

- Ravallion, M., 1992, « Poverty comparisons. A guide to concepts and methods », *Living Standards Measurement Study*, working paper n° 88, 123 p.
- Razavy, S., 1997, « From Rags to Riches: Looking at poverty from a gender perspectives », *Institute of Development Studies (IDS)*, vol. 28, n° 3, July, pp.49-62.
- Rosenhouse, S., 1989, « Identifying the poor : is headship a useful concept ? », *Living Standard Measurement Study*, n°58, 50 p, Washington DC : World Bank.
- Samuelson, P.A., 1956, « Social indifference curves », *Quarterly Journal of Economics*, 70, n° 1, February, pp 1-22.
- Sarvazy, W., Van Allen, J., 1984, « Fighting the feminisation of poverty: socialist-feminist analysis and strategy », *Review of Radical Political Economics*, vol. 16, n° 4, pp.89-110.
- Seiz, J.A., 1995, « Bargaining models, Feminism, and Institutionalism », *Journal of Economic Issues*, vol. 29, n° 2, June, pp. 609-618.
- Sen, A.K., 1985a, « Women, technology and sexual divisions », *Trade and Development*, vol. 6, pp 195-223.
- , 1990, « Gender and cooperative conflicts », Tinker, I., ed., *Persistent inequalities: women and world development*, New York: Oxford University Press, pp 123-149.
- , 2000, *Un nouveau modèle économique. Développement, Justice, Liberté*, Editions Odile-Jacob, 356 p.
- Sudanshu, H., 1994, « Gender, headship and intrahousehold resource allocation », *World Development*, vol. 22, n° 10, pp. 1535-1547.
- Sundrum, R.M., 1990, *Income distribution in less developed countries*, London: Routledge.
- Ulph, D., 1988, *A general non cooperative Nash model of household consumption behaviour*, University of Bristol, U.K.
- Vidal, C., 1992, « Les rhétoriques de la solidarité africaine », *Crises et ajustements en Côte d'Ivoire : les dimensions sociales et culturelles*, Table ronde, GIDIS-CI, ORSTOM, Bingerville.
- Visaria, P., 1980, « Poverty and living standards in Asia », *LSMS n° 2*, World Bank.
- Weekes-Vagliani, W., 1992, « Structural adjustment and gender in the Côte d'Ivoire », Afshar, H., Dennis, C., eds., *Women and adjustment policies in the Third World*, Basingstoke: Macmillan, pp. 117-149.
- Willis, K., 1994, « Women's work and social network use in Oaxaca city, Mexico », *Bulletin of Latin American Research*, vol. 12, n° 1, pp. 65-82.
- Woolley, F.R., 1988, *A non-cooperative Nash model of family decision-making*, London School of Economics, working paper n° TIDI/125.

## Annexes

**Tableau A.1 : Evolution de la pauvreté selon les régions en Côte d'Ivoire, 1985-95**

	1985			1986			1987			1988			1993			1995		
	P <sub>0</sub>	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>	P <sub>0</sub>	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>	P <sub>0</sub>	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>	P <sub>0</sub>	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>	P <sub>0</sub>	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>	P <sub>0</sub>	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>
<b>Abidjan</b>	0,7	0,2	0,1	1,4	0,5	0,2	1,7	0,6	0,3	-	-	-	4,8	0,9	-	17,4	3,6	1,2
<b>Autres villes</b>	8,0	2,5	1,4	5,5	0,9	0,2	4,7	0,7	0,1	7,3	1,6	0,5	31,3	8,1	-	28,8	6,5	2,1
<b>Forêt est</b>	13,2	3,8	1,6	9,5	1,9	0,7	8,6	1,5	0,4	13,9	3,3	1,1	37,3	10,0	-	38,2	9,8	3,9
<b>Forêt ouest</b>	1,6	0,5	0,3	1,9	0,2	0,0	9,3	2,4	0,9	16,1	3,1	1,0	35,6	10,0	-	47,1	10,8	3,5
<b>Savane</b>	22,6	5,3	1,9	12,1	2,5	0,8	19,4	5,7	2,2	30,5	8,8	3,4	48,5	15,1	-	43,6	12,4	5,4
<b>Ensemble</b>	10,0	2,7	1,1	6,4	1,3	0,4	9,1	2,3	0,8	14,1	3,5	1,3	31,3	8,7	-	33,9	8,4	3,2

(1) Les lignes de pauvreté sont les suivantes :  $Z_{85-88} = 75\ 000$  F.CFA/tête,  $Z_{93} = 101\ 340$  F.CFA/tête et  $Z_{95} = 144\ 800$  F.CFA/tête. (2) Toutes les valeurs sont multipliées par 100.

Source : GROOTAERT (1994) et INS (1997).

**Tableau A.2 : Décomposition de l'incidence de la pauvreté en Côte d'Ivoire (%)**

	1985	1986	1987	1988	1993	1995
Abidjan	1,4	4,3	3,4	-	3,0	12,4
Autres villes	17,1	19,6	11,8	11,1	23,4	14,9
Forêt Est	31,0	35,7	22,1	23,3	25,8	27,2
Forêt Ouest	2,2	4,2	11,1	17,6	20,3	22,1
Savane	48,3	36,2	51,7	47,9	27,5	23,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INS (1997).

**Tableau A.3 : Caractéristiques des chefs selon le sexe et le critère de spécification du statut de chef  
Côte d'Ivoire 1995**

Caractéristiques <sup>1</sup>	Chef déclaré			Principal soutien économique		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
N	1000	847	153	1000	776	224
	100,0	84,7	15,3	100,0	77,6	22,4
<b>Zone de résidence</b>						
Urbain	48,8	81,0	19,0	48,0	72,3	27,7
Rural	52,0	88,1	11,9	52,0	82,5	17,5
<b>Strate</b>						
Abidjan	24,0	80,0	20,0	24,0	70,8	29,2
Autres villes	24,0	82,1	17,9	24,0	73,7	26,3
Forêt rurale est	19,0	91,6	8,4	19,0	88,4	11,6
Forêt rurale ouest	16,0	88,7	11,3	16,0	83,1	16,9
Savane	17,0	83,5	16,5	17,0	75,3	24,7
<b>Religion</b>						
Musulman	37,7	91,0	9,0	37,7	84,6	15,4
Chrétien	36,6	78,5	21,5	36,6	72,6	27,4
Autre	25,7	84,1	15,9	25,7	74,2	25,8
<b>Age du chef (années)</b>						
< 20	0,8	0,7	1,3	1,1	1,0	1,8
20 – 29	15,5	15,7	14,4	17,9	17,4	19,6
30 - 39	31,0	32,1	24,8	32,0	33,2	27,7
40 – 49	22,5	22,9	20,3	22,8	23,1	21,9
50 – 59	15,1	14,4	18,9	13,5	13,1	14,7
60 +	15,1	14,2	20,3	12,7	12,2	14,3
<b>Niveau d'instruction</b>						
Sans Instruction	58,3	56,3	69,3	59,1	55,9	70,1
Primaire	17,1	17,2	16,3	18,1	18,2	17,9
Collège	12,4	12,5	11,8	11,2	12,0	8,5
Secondaire	5,3	6,3	-	4,8	6,1	0,4
Enseignements techn. & prof.	3,0	3,3	1,3	2,9	3,3	1,3
Grandes écoles	2,6	3,0	0,7	2,7	3,1	1,3
Université	1,3	1,4	0,6	1,2	1,4	0,4
<b>Statut matrimonial</b>						
Marié (e)	72,8	82,9	17,0	71,2	79,6	42,0
Divorcé (e)	6,2	3,6	20,9	6,3	3,9	14,3
Séparé (e)	2,1	1,2	7,2	2,2	1,4	4,9
Veuf / veuve	6,9	1,7	35,9	6,3	1,7	22,3
Jamais marié (e)	12,0	10,6	19,0	14,0	13,2	16,5
<b>Statut de résidence</b>						
Présent (e)	98,3	98,6	100,0	98,3	98,7	96,9
Absent (e)	1,7	1,4	0,0	1,7	1,3	3,1

(1) Les statistiques ayant trait à la localisation des chefs de ménage, de même que celles marquant leur appartenance religieuse, sont définies par comparaison entre les deux sexes ; tandis que toutes les autres représentent la proportion de ménages dans chaque catégorie.

Source : A partir des données de l'ENVM 1995 – Pondération normalisée.

**Tableau A4 : Répartition des femmes chefs de ménages selon le statut matrimonial et la religion -%- Côte d'Ivoire 1995**

STATUT MATRIMONIAL	RELIGION DU CHEF			
	Musulman	Chrétien	Autre	Ensemble
Mariée	55,2	35,0	40,9	42,0
Divorcée	6,9	20,0	12,1	14,3
Séparée	3,5	8,0	1,5	4,9
Veuve	17,2	15,0	37,9	22,3
Jamais mariée	17,2	22,0	7,6	16,5
N pondéré	58	100	66	224

*Source : A partir des données de l'ENVM 1995 – Pondération normalisée.*

**Tableau A5 : Coefficients de régression des estimations logistiques de participation au marché du travail rural selon le genre et le sexe du chef de ménage : modèle binaire sans biais de sélection– 10 ans et plus – Côte d'Ivoire 1995.**

Variable dépendante : Log des chances de participer au marché du travail												
Variables	HOMME CHEF						FEMME CHEF					
	Hommes			Femmes			Hommes			Femmes		
	$\beta$	t <sup>1</sup>	Effet marginal	$\beta$	t <sup>1</sup>	Effet marginal	$\beta$	t <sup>1</sup>	Effet marginal	$\beta$	t <sup>1</sup>	Effet marginal
<b>Constante</b>	-1,2070	-1,470	-0,1133	-2,1371	-1,582	-0,3865	0,5323	0,285	0,0996	-0,9581	-0,569	-0,1621
<b>Instruits<sup>2</sup></b>	-2,3173	-8,368*	-0,2631*	-1,2665	-5,153*	-0,2649*	-3,5232	-3,178*	-0,5530*	-0,3466	-0,659	-0,0610
<b>Age</b>												
Age	0,3574	11,880*	0,0336*	0,2380	8,418*	0,0431*	0,4311	3,710*	0,0807*	0,2762	4,747*	0,0467*
(Age <sup>2</sup> )/100	-0,4209	-11,701*	-0,0395*	-0,2889	-7,935*	-0,0522*	-0,4590	-3,685*	-0,0859*	-0,3435	-4,658*	-0,0581*
<b>Structure ménage</b>												
Nbre 0-4 ans	-0,0282	-0,268	-0,0026	0,1915	1,994*	0,0346*	0,2138	0,370	0,0400	-0,3492	-1,282	-0,0591
Nbre femmes	-0,1115	-1,483	-0,0105	0,0236	0,370	0,0043	-0,9364	-1,909**	-0,1753**	-0,0723	-0,348	-0,0122
Nucléaire <sup>3</sup>	-0,6005	-0,967	-0,0576	-1,8007	-1,387	-0,3107	-2,6304	-1,818**	-0,5462*	0,3261	0,382	0,0516
Elargi <sup>3</sup>	-0,3015	-0,477	-0,0287	-2,1604	-1,650**	-0,3978**	0,3967	0,325	0,0749	-0,4525	-0,686	-0,0743
<b>Ethnie<sup>4</sup></b>												
Akan	-0,4888	-1,105	-0,0497	1,1071	3,427*	0,1789*	-0,1588	-0,112	-0,0300	-0,6020	-0,437	-0,1071
Krou	-0,4475	-0,923	-0,0468	0,3761	1,076	0,0641	-0,6179	-0,436	-0,1265	-0,8857	-0,724	-0,1704
Mandé du Nord	-1,3407	-2,236*	-0,1924**	0,6677	1,522	0,1027**	-0,5042	-0,217	-0,1046	-2,4155	-1,275	-0,5380
Mandé du sud	-0,7815	-1,614	-0,0920	1,3117	3,083*	0,1765*	-0,1805	-0,098	-0,0350	-2,0781	-1,602	-0,4543
Voltaïque	-0,0769	-0,135	-0,0074	1,7739	4,163*	0,2230*	-2,4881	-1,419	-0,5485**	-0,7754	-0,534	-0,1463
<b>Localisation géographique<sup>5</sup></b>												
Forêt Est	0,0131	0,040	0,0012	0,5230	1,787**	0,0920**	-2,2361	-1,910**	-0,4804*	-0,1005	-0,161	-0,0173
Forêt Ouest	-0,3937	-1,104	-0,0392	0,8019	2,581*	0,1350*	-1,0011	-0,608	-0,1991	-0,3947	-0,396	-0,0691
<b>Migrant</b>	-1,0969	-2,423*	-0,1477**	0,1323	0,374	0,0232	1,5380	1,328	0,2009**	-1,1011	-2,133	-0,2232**
Log de vraisemblance			-280,566			-336,534			-32,207			-81,484
Chi <sup>2</sup> / Sign			371,2884 (0,0000)			185,3199 (0,0000)			60,47937 (0,0000)			52,08763(0,0000)
Pseudo R <sup>26</sup>			0,398			0,216			0,484			0,242
R V / Sign <sup>7</sup>			110,8084 (0,0000)			-			34,92084 (0,0000)			-
N pondéré			870			718			94			180

(1) Probabilité 'two-tailed' que le coefficient soit égal à zéro ; le t est le rapport entre  $\beta$  et l'erreur-type ; (2) Base= sans instruction ; il s'agit, par ailleurs de tous les niveaux d'instruction ; (3) Base = monoparental ; (4) Base = Etrangers ; (5) Base = Savane ; (6) Il s'agit d'un pseudo-R<sup>2</sup> égal à :  $1 - (L_1 / L_0)$  où  $L_1$  est le log de vraisemblance du modèle et,  $L_0$  le log de vraisemblance du modèle contraint, c'est à dire que tous les coefficients sont égaux à 0 sauf la constante ; (7) Il s'agit du rapport de vraisemblance  $-2L_E - [(-2L_H) + (-2L_F)]$ , où  $L_E$ ,  $L_H$  et  $L_F$  sont les log de vraisemblance respectifs de l'ensemble de l'échantillon (ici, l'ensemble des hommes et des femmes des ménages dirigés par des hommes ou des femmes), des hommes et des femmes ; il permet de tester que toutes les variables explicatives pour les hommes comme pour les femmes ont les mêmes coefficients. Note : \* = significatif à 5 pour cent ; \*\* = significatif entre 5 et 10 pour cent.

*Source : A partir des données de l'ENVM 1995 – Pondération normalisée*

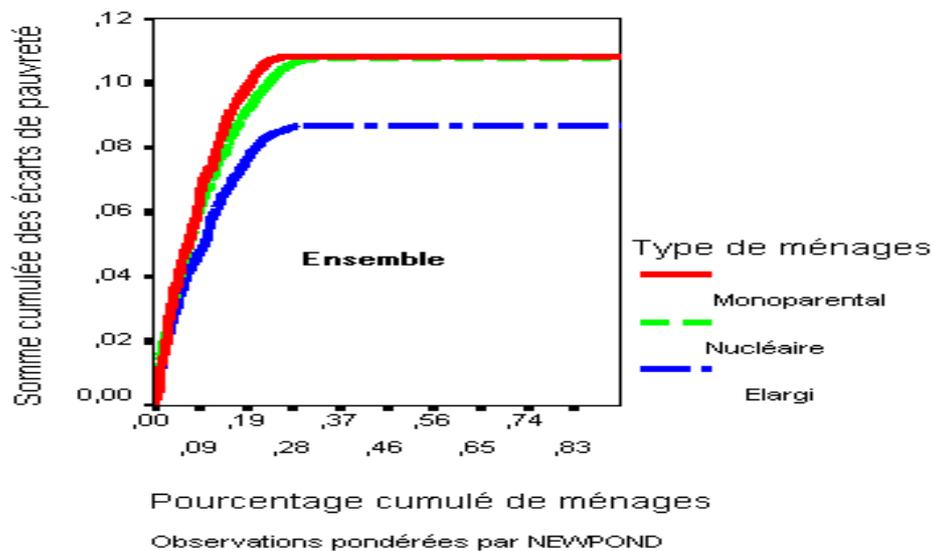
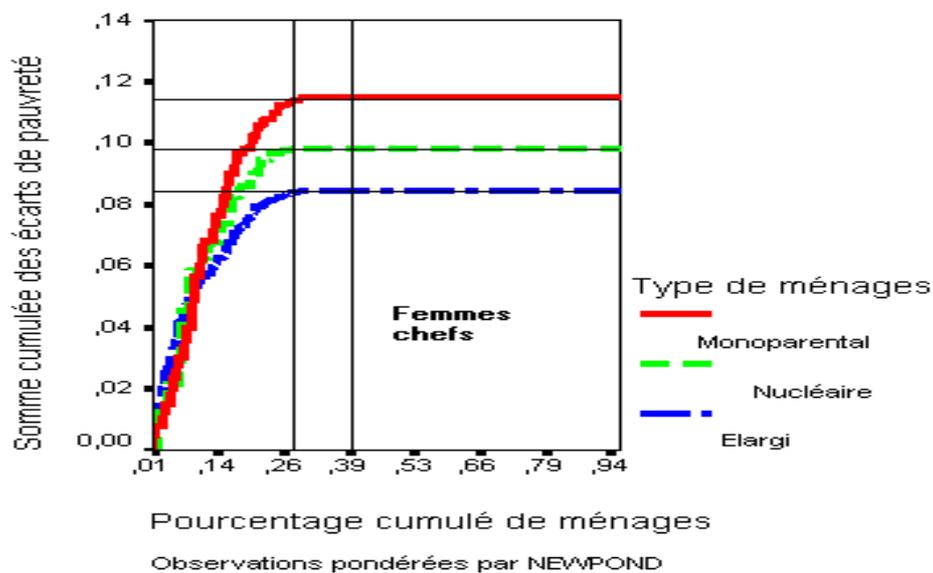
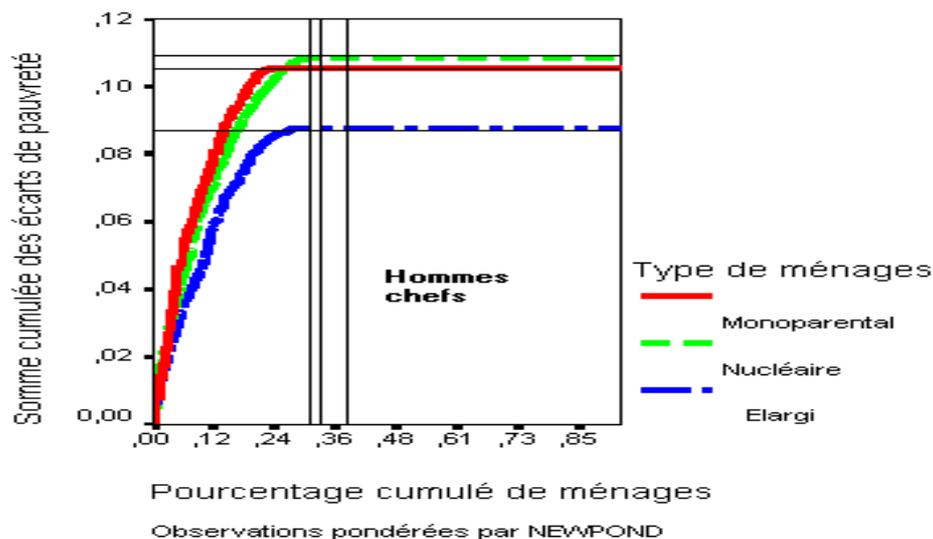
**Tableau A6 : Coefficients de régression des estimations logistiques de participation au marché du travail selon le niveau de vie, le sexe du chef de ménage et le genre : modèle binaire sans biais de sélection – 10 ans et plus – Côte d'Ivoire 1995**

	Variable dépendante : Log des chances de participer au marché du travail														
	HOMME CHEF						FEMME CHEF								
	Hommes			Femmes			Hommes			Femmes					
	$\beta$	t <sup>2</sup>	Sign	$\beta$	t <sup>2</sup>	Sign	$\beta$	t <sup>2</sup>	Sign	$\beta$	t <sup>2</sup>	Sign			
<b>PAUVRES<sup>1</sup></b>															
Constante	-3,0362	11,0742*	0,0009	2,9404	0,0335	0,8548	1,4279	1,1190	0,2901	0,5051	0,1609	0,6884			
Instruits <sup>2</sup>	-2,3528	41,4923*	0,0000	-1,2782	12,0773*	0,0005	-2,2003	6,8118*	0,0091	-0,5023	0,8727	0,3502			
Age	0,3956	80,7261*	0,0000	0,2916	42,1902*	0,0000	0,1811	3,7570*	0,0526	0,1937	15,5898*	0,0001			
(Age <sup>2</sup> )/100	-0,4765	76,9424*	0,0000	-0,3954	40,2264*	0,0000	-0,2465	4,1079*	0,0427	-0,2122	12,8927*	0,0003			
<b>Structure ménage</b>															
Nbre 0-4 ans	0,2481	2,2546	0,1332	0,2761	3,1806*	0,0745	0,7350	3,0907**	0,0787	0,4893	3,5850**	0,0583			
Nbre femmes	0,0713	0,3387	0,5330	0,1970	3,7872*	0,0516	-0,9528	5,9549*	0,0147	-0,3531	3,4127**	0,0647			
Nucléaire <sup>3</sup>	-0,5963	0,8136	0,3671	-7,4643	0,2157	0,6423	-1,7093	1,7523	0,1856	0,3016	0,1358	0,7125			
Elargi <sup>3</sup>	0,2207	0,1010	0,7506	-7,5163	0,2187	0,6400	-1,4362	1,6867	0,1940	-0,6948	1,1557	0,2824			
<b>Ethnic<sup>4</sup></b>															
Akan	-0,3451	0,5186	0,4714	1,1384	6,3753*	0,0116	2,5261	2,7312	0,0984	-0,3685	0,2576	0,6118			
Krou	0,5152	0,9461	0,3307	1,3373	7,5560*	0,0060	1,4096	1,1956	0,2742	-2,1728	6,5764*	0,0103			
Mandé du Nord	-0,5056	0,6337	0,4260	0,4842	0,7937	0,3730	-0,2933	0,0289	0,8649	-2,2163	5,3109*	0,0212			
Mandé du sud	-0,5978	1,2999	0,2542	1,5704	8,0979*	0,0044	1,6273	1,3473	0,2457	-2,0611	4,8552	0,0276			
Voltaïque	-0,1169	0,0428	0,8361	2,1055	16,6985*	0,0000	-0,1947	0,0206	0,8859	-1,7207	5,1150	0,0237			
<b>Localisation géographique<sup>5</sup></b>															
Abidjan	-0,9481	3,5164*	0,0608	-2,1981	24,2251*	0,0000	1,0492	0,7810	0,3768	-1,7365	7,0188*	0,0081			
Autres villes	-0,6622	2,4300	0,1190	-2,1378	28,6848*	0,0000	-0,1805	0,0221	0,8817	-0,9144	2,4725	0,1159			
<b>Migrant</b>	-0,0948	0,0379	0,8456	0,4554	1,0482	0,3059	-6,0805	0,0679	0,7944	-1,4444	3,0372**	0,0814			
Log vraisemblance				-162,8615						-34,873			-77,2035		
Chi <sup>2</sup> / Sign	223,154 (0,0000)			210,449 (0,0000)			37,670 (0,0010)			63,221 (0,0000)					
Pseudo R <sup>26</sup>	0,407			0,381			0,351			0,290					
R V / Sign <sup>7</sup>	-			128,006 (0,0000)			-			14,332 (0,7000)					
N pondéré	472			391			73			156					
<b>NON PAUVRES</b>															
Constante	-3,5391	30,0100*	0,0000	-4,1846	17,4358*	0,0000	-2,7856	5,3639*	0,0206	-4,5186	21,6561*	0,0000			
Instruits <sup>2</sup>	-1,6516	38,7501*	0,0000	-0,8486	19,3951*	0,0000	-2,1738	10,2687*	0,0014	-0,4741	2,3030	0,1291			
Age	0,4669	222,3704*	0,0000	0,2764	104,5820*	0,0000	0,4275	38,1475*	0,0000	0,4085	72,5317*	0,0000			
(Age <sup>2</sup> )/100	-0,5291	192,6387*	0,0000	-0,3230	79,5252*	0,0000	-0,5154	33,5563*	0,0000	-0,5285	67,4287*	0,0000			
<b>Structure ménage</b>															
Nbre 0-4 ans	-0,0923	0,8517	0,3561	-0,0344	0,1773	0,6737	0,0363	0,0194	0,8892	-0,0154	0,0075	0,9310			
Nbre femmes	-0,1273	7,9712*	0,0048	0,0095	0,0599	0,8066	-0,3434	6,9406*	0,0084	-0,3795	20,3267*	0,0000			
Nucléaire <sup>3</sup>	-0,1280	0,0766	0,7820	0,2427	0,0731	0,7869	-1,4564	3,0067**	0,0829	1,0402	3,2196**	0,0728			
Elargi <sup>3</sup>	-0,0990	0,0478	0,8270	0,1395	0,0241	0,8765	-0,4661	0,3958	0,5293	0,1236	0,0792	0,7784			
<b>Ethnic<sup>4</sup></b>															
Akan	-0,5945	3,3214**	0,0684	0,6805	6,5717*	0,0104	0,7182	1,0545	0,3045	0,9565	3,6742**	0,0553			
Krou	-1,2282	9,9185*	0,0016	0,0042	0,0002	0,9888	-0,4186	0,2233	0,6366	0,1919	0,1245	0,7242			
Mandé du Nord	-0,7130	3,7159*	0,0539	0,7567	6,3711*	0,0116	1,5584	3,3241**	0,0683	0,6831	1,3261	0,2495			
Mandé du sud	-0,7887	3,0603**	0,0802	1,1335	8,7084*	0,0032	1,1818	1,1870	0,2759	0,3454	0,2629	0,6081			
Voltaïque	0,0628	0,0224	0,8810	0,7912	5,3448*	0,0208	-0,0518	0,0030	0,9563	1,3006	4,5100*	0,0337			
<b>Localisation géographique<sup>5</sup></b>															
Abidjan	-1,7052	39,9169*	0,0000	-1,4114	43,8484*	0,0000	-1,6744	8,8848*	0,0029	-1,0262	6,7086*	0,0096			
Autres villes	-1,0232	12,3306*	0,0004	-1,5626	46,0291*	0,0000	-1,4875	5,4711*	0,0193	-0,2917	0,4521	0,5013			
<b>Migrant</b>	-0,3912	1,5818	0,2085	-0,2686	1,0785	0,2990	0,4477	0,6126	0,4338	-0,4457	1,2468	0,2642			
Log de vraisemblance				-357,634						-89,323			-172,096		
Chi <sup>2</sup> / Sign	623,049 (0,0000)			361,199 (0,0000)			107,552 (0,0000)			179,903 (0,0000)					
Pseudo R <sup>26</sup>	0,465			0,285			0,376			0,343					
R V / Sign <sup>7</sup>	-			192,495 (0,0000)			-			33,003 (0,0000)					
N pondéré	1111			980			198			370					

(1) La notion de ménages pauvres désigne ici à la fois les ménages pauvres et les ménages extrêmement pauvres ; (2) Base= sans instruction ; il s'agit, par ailleurs de tous les niveaux d'instruction ; (3) Base = monoparental ; (4) Base = Etrangers ; (5) Base = milieu rural ; (6) Il s'agit d'un pseudo-R<sup>2</sup> égal à  $1 - (L_1 / L_0)$  où  $L_1$  est le log de vraisemblance du modèle et  $L_0$  le log de vraisemblance du modèle contraint, c'est à dire que tous les coefficients sont égaux à 0 sauf la constante ; (7) Il s'agit du rapport de vraisemblance  $-2L_E - [(-2L_H) + (-2L_F)]$ , où  $L_E$ ,  $L_H$  et  $L_F$  sont les log de vraisemblance respectifs de l'ensemble de l'échantillon (ici, l'ensemble des hommes et des femmes des ménages dirigés par des hommes ou des femmes), des hommes et des femmes ; il permet de tester que toutes les variables explicatives pour les hommes comme pour les femmes ont les mêmes coefficients.

Source : A partir des données de l'ENVM 1995 – Pondération normalisée

Graphique A1 : Courbe TIP – Three ‘I’ of Poverty – selon le type de ménages :  $\theta = 0,54$   
Côte d’Ivoire 1995



*A partir des données de l'ENVM 1995 – Pondération normalisée*